Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 3 SAINT-BONIFACE, JEUDI 21 AVRIL 1977

L'assemblée annuelle

LA S.F.M. FACE À L'ASSIMILATION

C'est sur un ton triste, ému, et d'une façon très sérieuse que le Docteur Gérard Archambault, dont le mandat comme président de la Société franco-manitobaine se terminait, s'est adressé, aux quelque huit cents personnes réunies dimanche à la salle des congrès de Winnipeg pour l'assemblée annuelle de la S.F.M.

Loin étaient les discours d'ancien style, les grandes envolées oratoires qui étaient de mode il y a encore peu d'années dans les sociétés patriotiques.

Tout juste mercredi dernier, la Fédération des Francophones hors Québec avait lancé le cri d'alarme simultanément à Moncton, Ottawa et Winnipeg. On disait enfin tout haut, officiellement, on reconnaissait enfin, que la situation des francophones qui vivent en dehors du Québec est désastreuse. On disait, on affichait ouvertement, avec de solides données à l'appui, dans le document publié ce jour-là par la F.F.H.Q. sous le titre "Les héritiers de Lord Durham", ce que l'on savait, puisque le document ne comporte rien de nouveau, mais que l'on n'osait dire: que la francophonie est malade et qu'elle est bien malade. C'est le thème qu'a repris le docteur Archambault, l'adaptant aux Franco-Manitobains et soulignant leur état minoritaire qui en fait des "citoyens inférieurs" dont un sur trois est assimilé, et qui constituent une communauté dont le niveau économique se situe au troisième rang du bas de l'échelle.

Une très bonne allocution qui devrait faire réfléchir. Le Docteur Archambault a aussi traité du problème de l'éducation française, qui en ce moment, constitue le problème majeur de la communauté. L'école française est la seule et dernière chance que les Franco-Manitobains ont de rechapper ce qui reste. Là-dessus, les participants à l'assemblée, étaient d'accord.


ANDRÉ FRÉCHETTE

Regroupés en quinze ateliers, les participants ont touché les grands sujets selon les optiques particulières. Il en est résulté des résolutions, des suggestions qui ont été amenées à la plénière en fin d'après-midi. A l'atelier de la S.F.M., on a beaucoup utilisé le terme "politique", et il a été convenu que la S.F.M. devait agir politiquement dans tous les organismes et à tous les niveaux: scolaire, municipal, provincial, fédéral. Sur la situation de la langue française au Manitoba, on a proposé que la S.F.M. demande au gouvernement de cette province d'émettre un Livre blanc sur la langue et la culture françaises au Manitoba.

Rien de fracassant, sinon les références au malentendu qui s'est produit deux jours avant la date où six groupes culturels de la S.F.M. devaient rencontrer le Premier Ministre Schreyer

(suite, page 3)

Albert Lemmel est en vacances. Il nous reviendra à la fin du mois.

MANITOBA - QUÉBEC

Le ministre des affaires intergouvernementales du Québec, l'honorable Claude Morin, était la semaine dernière l'invité de la Société franco-manitobaine à Saint-Boniface où il s'adressa à une salle comble au Centre culturel. La soirée fut un succès et a certainement servi à faire comprendre un peu mieux à nos gens ce qui se passe au Québec.

Parlant de la situation des minorités francophones, le ministre a déclaré que "le gouvernement du Québec et les Québécois ne peuvent être indifférents au sort des minorités francophones des autres provinces. Par l'entremise d'accords avec les autres gouvernements des provinces, le Québec et les Québécois sont désireux de collaborer au soutien et à la diffusion du français, ce dans tous les domaines où, actuellement et dans l'avenir, le Québec détient et détiendra des compétences gouvernementales".

Voilà deux éléments majeurs de la politique que


EDWARD SCHREYER


CLAUDE MORIN

suivra le nouveau gouvernement québécois à l'égard des francophones hors Québec.

M. Morin a en outre mentionné les principes d'action suivants: 1) Le Québec et les Québécois doivent se reconnaître une responsabilité morale envers les minorités francophones. 2) Les minorités francophones ne doivent être les otages de personne. 3) Les minorités profitent de la présence et de l'action d'un Québec politiquement fort et culturellement dynamique. 4) La vitalité et la survivance des minorités dépendent d'abord et avant tout de leur propre volonté et de leur propre détermination. 5) Les politiques qui concernent les minorités, que ce soit dans les domaines de l'éducation, de la langue ou de la culture, doivent relever au premier chef de leurs gouvernements provinciaux.

"Votre Espoir, ici dépend de vous. Et de vous d'abord. C'est votre propre volonté qui importe le plus", a aussi déclaré le ministre. Il a conclu en disant: "Ce que je suis venu vous dire aujourd'hui, c'est que vous n'êtes pas seuls". Nous publions en page 3 une première tranche de l'allocution de l'honorable Claude Morin.

***

Vendredi dernier, le Premier ministre du Manitoba, l'honorable Edward Schreyer et l'honorable Morin se sont rencontrés à Winnipeg, et à l'issue de cette rencontre, ont annoncé leur intention de poursuivre et d'intensifier certains projets dans le domaine de l'éducation et de la culture française.

L'accord intervenu porte d'une part sur des programmes se rapportant à l'enseignement élémentaire, secondaire et post-secondaire. Cet accord devrait permettre dès cette année la réalisation d'échanges de personnel en éducation à divers niveaux: commissaires, directeurs d'écoles, professeurs, et même d'étudiants, principalement en pédagogie. D'autres programmes comporteront

(suite, page 22)

"Égalité linguistique" plutôt que "bilinguisme"

TRUDEAU EXPLIQUE LE QUÉBEC À L'OUEST ANGLOPHONE

"Tout comme vous quand vous parlez anglais, le Québécois qui parle français agit tout naturellement et spontanément comme il respire. C'est précisément pourquoi la langue est si importante. Parce que lorsqu'on empêche quelqu'un de parler sa langue, c'est presque comme si on l'empêchait de respirer."

Poursuivant, inlassable, sa vision d'un Canada uni par la Confédération, le Premier Ministre Trudeau, parlant à Winnipeg lundi soir devant l'Association des Radiodiffuseurs, s'est adressé directement à l'Ouest anglophone et indirectement au Québec, disant aux deux que "les élections du 15 novembre ont placé le Canada devant son défi le plus sérieux depuis la Confédération, défi qui comporte de graves dangers mais aussi de grands espoirs, pour les Québécois comme pour tous les autres Canadiens". Il voit dans le vote québécois du 15 novembre "l'espoir (pour les Québécois) d'un plus grand épanouissement personnel, d'une plus grande liberté d'expression au sein d'une collectivité francophone, l'espoir de réformes et de changements d'ordre social, d'une vie démocratique plus intense, ainsi que d'un meilleur gouvernement". Le Premier Ministre dit partager ces objectifs auxquels il accordera son appui.

Le défi que voit M. Trudeau dans la situation qui prévaut au pays en ce moment (chômage, économie en difficulté, aspirations des Canadiens de l'Ouest, ce qui se passe au Québec, etc.) est "comme une chance d'améliorer la Confédération pour le bien de tous les Canadiens". Il parle de "l'unité du pays", du "besoin de changements, de compromis, non pas dans les lois, mais dans les attitudes". Somme toute, ce sont nos attitudes qui détermineront, au fond, les changements à apporter à notre politique


PIERRE-ELLIOTT TRUDEAU

et à nos lois, et même à la forme de notre Constitution, et non pas vice-versa", poursuit-il.

Trudeau, un moment touche au multiculturalisme: "Les traditions culturelles, les coutumes et la mentalité de milliers d'immigrants venus depuis le début du siècle ont aussi contribué à la transformation de l'Ouest. A cause de ces immigrants, aucun groupe ethnique ne représente à lui seul au Canada la majorité absolue".

Le Premier ministre parle du Québec français. Au lendemain des déclarations fracassantes de la Fédération des Francophones hors Québec, et parlant à Winnipeg, de l'autre côté de la rivière, il a passé sous silence, ou à peu près, le sort des minorités francophones. Il y avait dans son texte un paragraphe rédigé en français qu'il a laissé tomber. Nous citons:

"Prenons les Français. En majorité, à un moment donné, au Manitoba, et les premiers hommes blancs à explorer et à découvrir l'Ouest, ils furent en quelque sorte

(suite, page 22)

Éditorial

LES FRANGLOPHONES

Un document rendu public la semaine dernière par la Fédération des Francophones hors Québec regorge de données qui devrait inquiéter beaucoup de monde, particulièrement ceux qui ont encore la fierté d'appartenir à la culture de l'une des grandes civilisations et d'en utiliser la langue chaque jour.

Ce n'est pas ici le lieu de reprendre ces données qui n'ont rien de nouveau, sur lesquelles nous avons inlassablement écrit depuis plus de deux ans, et qui, en résumé, montrent l'état lamentable de la situation culturelle et linguistique des Canadiens Français qui habitent en dehors du Québec. Par exemple, sur près d'un million et demi de Canadiens Français vivant en dehors du Québec, un demi-million ont laissé tomber le français comme langue d'usage; sur le million de francophones "récupérables", un quart n'utilise plus le français à la maison; la grande majorité des francophones vivant à l'extérieur du Québec se trouve dans une situation socio-économique inférieure à celle de la population et cela tant du côté revenu que scolarité.

Nous avons maintes fois publié des chiffres sur la situation au Manitoba où plus de la moitié de nos effectifs sont perdus.

Devant un tel désastre, la F.F.H.Q. conclut que "seule une politique globale, précise, cohérente, et définitive de développement des communautés de langue et de culture françaises sera capable de redresser la situation". Cela est un appel aux pouvoirs publics, est très vaste, et ne fournit pas beaucoup de détails.

Si l'on se penche sur la situation au Manitoba, on s'aperçoit que depuis quelques années, les efforts conjugués des groupes de parents, d'enseignants, de commissaires d'écoles, de la S.F.M., des groupes culturels, ont suscité un certain réveil. Et l'on a compris, dans certains milieux, que le moyen d'enrayer le glissement vers l'assimilation est l'école française, une fois que les parents ont entrepris l'éducation de leurs petits à la maison, dès la plus tendre enfance, en français. Cela semble tout à fait normal et semble, à prime abord, une solution simple.

La situation se complique du fait qu'il existe bien peu d'écoles françaises au Manitoba. Les Franco-Manitobains sont affligés d'écoles "mixtes" où l'on brasse l'enfant dès ses débuts à l'école entre deux langues totalement différentes, qui véhiculent des cultures totalement différentes dont l'une, à cause de la situation minoritaire dans laquelle se trouve le groupe canadien-français du Manitoba, tend à le dominer et à l'assimiler s'il ne possède pas de moyens de défense. Or, le seul moyen de défense que le Canadien Français possède en cette province de demeurer luimême, de conserver sa culture, sa langue, son identité, est l'atmosphère française que peuvent seulement maintenir à la maison les parents, et l'école française.

Là-dessus, et cela surprend l'observateur étranger qui y voit une aberration, les Canadiens Français du Manitoba ne s'entendent pas. Ils sont divisés. Certains, en effet, qui veulent que leurs enfants deviennent bilingues — ce qui est normal, perdus que nous sommes en plein coeur du continent anglo-américain — semblent croire que pour atteindre à ce bilinguisme, leurs enfants doivent être instruits dans des écoles mixtes où l'atmosphère, quoi qu'en disent les tenants de ce type d'école, est généralement anglo-américaine.

Les enfants de ces écoles, on peut s'en rendre compte chaque jour en les observant, ont peine à s'exprimer en français, très souvent y tiennent peu et l'admettent, sont imprégnés de l'esprit anglo-américain, sont sur la voie de l'assimilation. Ce sont des "franglophones".

Les tenants de l'école mixte semblent irréductibles, et vont jusqu'à appeler l'école mixte "école française". Il y a là un raisonnement qui est difficile à expliquer. Pour posséder deux ou plusieurs langues, il faut d'abord maîtriser sa langue maternelle. Cela est reconnu partout dans le monde. Il faut une base, une base solide. Or, cette base, le Canadien Français du Manitoba qui veut demeurer ce qu'il est, français de culture et de langue, ne peut s'obtenir que par l'apprentissage du français dès sa naissance. Une fois en possession de sa langue propre, il lui sera facile de se brancher sur une ou d'autres langues. Cela ne se peut que par l'école française.

Il existe en ce moment toutes sortes de chicanes entre les partisans de l'école mixte et les tenants de l'école française. Une solution logique apparaît à cet état de choses : des écoles françaises pour ceux qui veulent demeurer français, et des écoles mixtes ou anglaises, peu importe, pour les autres.

Mais là surgit le problème des commissions scolaires, des commissaires d'écoles, qui représentent beaucoup de monde. Il faudra, si la population canadienne-française veut survivre, qu'elle prenne son affaire en main, agisse sur les commissions scolaires, élisent des commissaires qui comprennent la situation et sont prêts à prendre leurs responsabilités. On l'a répété maintes fois ces temps derniers : "la solution est chez nous".

Jean-Jacques Le François

LE QUÉBEC ET LES MINORITÉS FRANCOPHONES

Voici une première tranche du texte de l'allocution que le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, l'honorable Claude Morin, a prononcée au Centre culturel franco-manitobain, le 14 avril.

Depuis mon élection, le 15 novembre dernier, je n'ai accepté que très peu d'invitations à adresser la parole devant des groupes. J'ai pensé qu'il valait d'abord mieux me familiariser de nouveau avec un ministère que j'avais quitté, comme sous-ministre, cinq ans plus tôt. J'ai également cru opportun de prendre un peu de recul, de façon à mieux mesurer les problèmes, les défis et les perspectives.

Jusqu'à maintenant, je n'ai parlé qu'une seule fois au Canada, en dehors du Québec. C'était au tout début de la Conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, à Ottawa, le 6 décembre dernier. Aujourd'hui, j'en suis à ma deuxième intervention. Ce n'est pas par hasard que j'ai choisi de m'adresser à vous. Je le fais d'abord et évidemment parce que vous avez eu l'amabilité de m'inviter, mais aussi parce que vous êtes des Canadiens de langue française vivant hors Québec. Il m'a semblé normal et nécessaire de venir vous parler et, par votre entremise, de parler à tous les francophones canadiens non-québécois.

Cette démarche est normale car, vous et nous, faisons partie du même groupe culturel. Nous avons la même origine. Chacun à notre façon, nous poursuivons le même combat. Nous ne pouvons pas nous oublier les uns les autres.

Cette démarche est nécessaire aussi, parce que l'élection du 15 novembre a servi de prétexte, dans certains milieux, pour entretenir, diffuser et même amplifier des malentendus, dont nous pouvons, vous et nous, être les victimes si nous ne sommes pas ensemble suffisamment éveillés.

* * * * *

Je prends, à titre d'exemples, trois de ces malentendus, pour les analyser, car il est probable qu'on les ait propagés ici.

Comme gouvernement, nous avons maintes fois déclaré que nous n'avions pas actuellement le mandat de réaliser la souveraineté du Québec, non pas parce que les Québécois nous l'ont refusé, mais parce que nous avons choisi de ne pas le demander au cours de la dernière campagne électorale, reportant cette question à un référendum à être tenu d'ici la prochaine campagne électorale. Entretemps, nous vivons à l'intérieur du cadre fédéral. C'est là, en substance, ce que j'ai déclaré à la conférence fédérale-provinciale du début de décembre.

Or, certains ont fait exprès pour interpréter cette position comme signifiant que le nouveau gouvernement québécois acceptait totalement le statu quo et qu'il s'y conformerait donc docilement. De sorte que toute position québécoise autonomiste ultérieure au 15 novembre a pu être perçue comme un manque à la parole donnée ou une contradiction par rapport au mandat politique reçu. De nombreux articles dans la presse anglophone sont partis de là pour illustrer la soi-disant duplicité du nouveau gouvernement et, par conséquent, la méfiance que l'on devrait nourrir envers les dirigeants politiques du Québec. Ce qu'on n'a pas pu ou voulu comprendre, c'est que notre acceptation présente des règles fédéralistes du jeu n'a jamais, pour nous, signifié que le Québec devenait pour autant soumis. L'interprétation que l'on présente de nos positions démontre qu'aux yeux de nombreux faiseurs d'opinion du reste du Canada, le fédéralisme bien compris repose sur la soumission des provinces à Ottawa. Or, une telle équation simpliste n'a jamais été acceptée chez nous, et ce même par les moins contestataires des politiciens québécois traditionnels. A plus forte raison, on ne peut ni ne doit s'attendre à ce qu'elle le soit par le genre de gouvernement que nous nous sommes donnés le 15 novembre. Cela aurait dû être évident.

Deuxième exemple. Le parti maintenant au pouvoir au Québec a toujours proposé, non pas une séparation brutale et indésirable, mais une solution réaliste et raisonnable fondée, d'une part, sur la souveraineté politique et d'autre part, sur l'établissement d'une association économique mutuellement avantageuse entre le Québec et le Canada. Ces deux volets, souveraineté - association, font depuis toujours partie de notre programme politique. Nous en avons parlé au Québec. Cependant, soit qu'on ne nous ait jamais écouté dans le reste du Canada, soit qu'on craigne le caractère raisonnable de notre approche, toujours est-il qu'on continue systématiquement, lorsqu'on parle de nous, de nous qualifier de "séparatistes", sans aucune nuance. Ou, mieux encore, on s'empresse d'avance de déclarer, sans savoir quelles seront nos propositions précises, que toute association sera impossible avec un Québec qui oserait être souverain. Dans le premier cas, l'objectif poursuivi est d'imprimer dans les esprits une image totalement négative de nous, de sorte que nous ne soyons plus des interlocuteurs valables. Dans le second, on vise à inquiéter et à décourager un peuple, le nôtre, qui cherche pourtant, par la voie démocratique et par le dialogue, à réaliser les conditions politiques de sa dignité, sans nuire à celle des autres.

Incidemment, au Québec, outre la méthode que je viens d'esquisser, la presse anglophone recourt à un truc subtil qui consiste à plutôt parler du gouvernement actuel du Québec comme s'il s'agissait non d'un gouvernement, mais d'un parti politique ayant accidentellement et temporairement usurpé le pouvoir. C'est ainsi que lorsqu'on rapporte un

(suite, page 21)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

S.F.M. (suite)

et certains membres de son cabinet et qui a amené le groupe à refuser la rencontre prévue pour le quinze avril. Là-dessus, les participants de plusieurs ateliers ont proposé que de nouvelles démarches soient entreprises pour qu'une telle rencontre ait lieu. Il faut dire qu'au début de l'assemblée, le président avait fait approuver par l'assemblée l'attitude adoptée par la S.F.M. et les six organismes.

L'atelier des comités culturels a demandé à la S.F.M. de réunir tous les organismes culturels franco-manitobains "avant la fin de juin", mais on n'a pas dit pourquoi. Il pourrait s'agir d'un effort commun en vue d'obtenir des octrois. Dans un autre atelier, quelqu'un a proposé que soit accordé un "pouvoir législatif" au Bureau de l'Education Française, ce qui apparaît assez étrange...

Le "plan de cinq ans" de la S.F.M. a été bien reçu et un atelier a proposé qu'on fasse tous les efforts possibles pour "profiter des programmes gouvernementaux". Les Educateurs de Langue française appuient fortement l'école française et sont offusqués de l'attitude de la commission scolaire de Norwood dans l'affaire de l'école du Précieux-Sang. On sait que la commission scolaire a refusé, lors de la réunion du 22 mars dernier, d'entendre le mémoire du corps professoral de l'école.

Fait à noter. Les jeunes ont pris part en très grand nombre à l'assemblée. Le Conseil Jeunesse Provincial s'est donné un nouveau président en la personne de Vincent Dureault, jeune homme enthousiaste et qui s'exprime bien, ce qui fait plaisir. M. Dureault a déclaré que "le Conseil Jeunesse Provincial doit devenir la force politique des jeunes" qui ont à jouer "un rôle majeur".

De son côté, la Fédération provinciale des comités de Parents s'est donné un nouveau président. Il s'agit de M. Guy Cloutier. Le nouveau vice-président est M. Roger Dubois.

Le professeur Pierre Calvé, linguiste de l'Université d'Ottawa, et conférencier invité, a parlé à l'auditoire de langues, de cultures et d'assimilation des minorités. Une conférence fort étoffée et extrêmement intéressante dont nous essaierons de publier le texte dans **LA LIBERTÉ.**

Il y eut des élections pour remplacer le président dont le mandat expirait et certains conseillers. Le nouveau président de la S.F.M. est M. André Fréchette, et les nouveaux conseillers, Mme Constance Bradet, M. Luc Marchildon et M. Armand Mercier. Ils furent élus par acclamation comme il n'y avait pas d'opposition.

En résumé, une bonne journée. Quelqu'un a fait remarquer que l'assemblée fonctionne comme "une machine bien huilée", à laquelle les participants se fient. Il reste, et tous semblent d'accord là-dessus, que la résistance à l'assimilation doit commencer chez chacun, à la maison. Le thème de l'assemblée annuelle, "La solution est chez nous", ne pouvait être plus juste.

J.-J. L.F.

PRESSE-OUEST, LIMITÉE

Politique de contenu

Depuis l'automne dernier, le conseil d'administration de Presse-Ouest, Limitée étudie le rôle de LA LIBERTÉ dans la francophonie manitobaine ainsi que la façon de procéder pour mieux remplir ce rôle. Nous avons recueilli des opinions, des idées, des suggestions au cours de rencontres publiques et privées. Définir le rôle de LA LIBERTÉ à l'heure actuelle n'est pas une tâche facile: le journal doit répondre à de multiples besoins tout en tenant compte du fait que nos lecteurs sont de diverses régions, de niveaux de scolarité variés, et ont des intérêts différents. Le conseil a conclu, et nos lecteurs doivent le faire aussi, qu'il est impossible dans un journal d'environ vingt-quatre pages, de répondre à tous les besoins de tous les lecteurs, chaque semaine. Néanmoins, le conseil a jugé bon de dresser une politique de contenu qui établirait pour nos employés des objectifs réels pouvant être atteints, qui incorporeraient dans la mesure du possible les demandes de nos lecteurs, compte tenu de nos moyens financiers limités et du personnel restreint dont nous disposons. Nous réalisons aussi que certains de ces objectifs seront atteints à court terme, que d'autres requerront plus de temps.

Il en reste à vous, nos lecteurs, de nous indiquer vos réactions, vos commentaires, votre critique constructive afin que LA LIBERTÉ soit vraiment un journal qui s'adresse à **tous** *les Franco-Manitobains.*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Jean-Paul Gobeil, président
René Piché, vice-président
Ronald Bisson, secrétaire
Denise Fournier
Edmée Labossière
Agnès Roy
Richard Roy

OBJECTIF:

Informer les Franco-manitobains en vue d'un vouloir vivre et d'un agir commun.

MOYENS:

1. Par une *analyse* en profondeur des événements locaux, régionaux, nationaux, et peut-être même internationaux, susceptibles d'influencer la pensée et l'action des Franco-manitobains.
2. Par une *prise de position* fondée, ferme et sans équivoque.
3. Par un contenu portant d'abord et avant tout sur *l'économie* et la *politique,* tous deux piliers de la vie collective en contexte minoritaire.
4. Par la *participation créative* de la population Franco-manitobaine au contenu du journal.
5. Par des *reportages critiques mais constructifs* sur les institutions, les associations et les organismes franco-manitobains sans exception, compte tenu des principes découlant d'une éthique de l'information en milieu minoritaire dit fermé.
6. Par des *articles d'accompagnement* brefs et vulgarisés faisant le tour d'une question relevée par un éditorial donné.
7. Par un *divertissement* rejoignant les intérêts principaux mais pas nécessairement fondamentaux des Franco-manitobains, et pouvant servir de point d'accrochage pour une lecture in extenso du journal par le plus grand nombre.
8. Par un *langage* simple, clair et compréhensible par la majorité, compte tenu des niveaux de scolarité, de l'âge, des intérêts professionnels et le reste.
9. Par l'utilisation de *moyens visuels* appropriés (graphiques, tableaux, statistiques, photographies, etc.) de nature à rendre le journal attirant et compréhensible.
10. Par le développement d'un réseau d'information étendu, sûr et digne de foi.
11. Par l'utilisation de *pigistes* locaux ayant un plus grand accès à l'information à cause de spécialités auxquelles ils se consacrent.
12. Par un service de nature à donner entière satisfaction aux *annonceurs et commanditaires* du journal.
13. Par un exposé honnête de l'objectif du journal "La Liberté", des moyens déployés pour l'atteindre ainsi que des possibilités et des besoins (financiers entre autres) du journal.

L'Actualité

Qui était Lord Durham?

On a parlé ces temps derniers de Lord Durham, ce parlementaire britannique que le gouvernement impérial avait envoyé au Canada à la suite de la Rébellion de 1837-38 pour enquêter sur les causes du malaise qui régnait entre les deux "races" et suggérer des moyens de remédier à la situation. Qui était Lord Durham?

John George Lambton naquit le 12 avril 1792, fils d'un grand propriétaire terrien et aussi propriétaire de houillère du Nord de l'Angleterre, domaines dont il devait hériter à l'âge tendre de sept ans. De son père, qui avait été député **Whig** *de la ville de Durham aux Communes, et de son tuteur, Lambton, avait aussi hérité des traditions radicales des Foxistes. Son père était demeuré membre du petit groupe* **Whig** *qui avait survécu et était demeuré fidèle à Charles James Fox durant les jours sombres de la réaction anti-jacobine de 1790, et avait été l'un des fondateurs de la* **Society of the Friends of the People.** *Son tuteur, le Dr William Beddoes, avait été mis à la porte d'Oxford à cause de ses sympathies envers la Révolution française. Les membres de sa famille et ses proches partageaient ces vues avant-gardistes. On dit que ni son séjour à Eton [1805-8], ni son passage au* **10th Dragoons,** *ni son mariage à la fille naturelle de Lord Cholmondeley n'eurent raison de ses idées.*

Lambton entra à la Chambre des Communes au mois de septembre 1813 à l'âge de 21 ans, comme représentant Whig du comté de Durham. Il y demeura jusqu'à son élévation à la Chambre des Lords sous le titre de Baron Durham, en 1828. Dès son entrée au Parlement, il avait fait cause commune avec les libéraux et les radicaux et ses critiques de l'administration **Tory** *l'avaient vite rendu notoire. Durham menait la lutte pour l'obtention de lois progressistes. Il appuya le mouvement* **Catholic Emancipation** *et réclama pour les* **Dissenters** *la légitimité. Il fut un champion de la réforme parlementaire et des réformes sociales. Bientôt, par tout le pays, il fut connu sous le sobriquet de* **"Radical Jack".** *Lorsque le projet de réforme parlementaire fut accepté, Durham devint l'un des membres du comité chargé d'élaborer la Loi de la réforme parlementaire.*

Certains hauts personnages en vinrent à voir en Durham un collègue dangereux et décidèrent de lui confier des tâches en-dehors du pays, ce qui le rendrait moins encombrant. C'est ainsi qu'il arrive comme Ambassadeur Extraordinaire à la cour du Tsar de Saint-Petersbourg. Sa mission consistait à obtenir que par des négociations, un règlement pacifique s'effectue de la situation dangereuse qui existait alors aux Pays-Bas et qui menaçait d'entraîner l'Angleterre et la Russie dans une guerre. Les Belges venaient d'obtenir leur indépendance, mais les Hollandais tenaient toujours Anvers, ce à quoi les encourageaient les Russes. Durham réussit et fut bientôt en mesure de faire rapport à son gouvernement qu'il avait obtenu l'assurance du Tsar que la Russie n'interviendrait pas dans les Pays-Bas et que l'indépendance de la Belgique pouvait se faire sans crainte d'une intervention russe.

De retour en Angleterre, il se brouilla avec d'anciens collègues. Il démissionna du cabinet dont il faisait partie et fut de nouveau envoyé en Russie comme Ministre Plénipotentiaire et Ambassadeur Extraordinaire [Les Anglais ont une façon exquise de se défaire des encombrants...]. De retour en Angleterre en 1837, il fut envoyé en Amérique où il arriva, à Québec, le 27 mai 1838, à bord du navire de guerre **Hastings,** *et portant le titre de* **Earl of Durham, Her Majesty's High Commissioner and Governor General of British North America.** *Il était, de plus, comme on a vu, chargé d'enquêter sur les causes de la Rébellion de 1837-38. Durham, au cours de son séjour à Saint-Petersbourg, avait eu l'occasion d'étudier de près une rébellion des Polonais et il s'y connaissait passablement en la matière.*

Progressiste, libéral avancé, partisan de la réforme parlementaire, respectueux, à sa manière, du droit des peuples, Durham vit la situation au Canada avec ses yeux d'aristocrate, d'autocrate convaincu de la supériorité de la "race" à laquelle il appartenait. Il examina la situation honnêtement, sans préjugés, enfin, sans préjugés dont il était conscient, et rendit son verdict qui s'explique très bien puisque venant d'un politique convaincu de la supériorité d'une "race", la sienne. Il aimait bien le peuple. Il aimait bien les peuples. Il s'était toujours battu pour des réformes. Dans le cas des Français Canadiens, il les trouvait bien pauvres et démunis sur tous les plans. Et il écrivit que "c'est pour les tirer de cette infériorité que je désire donner aux Canadiens [note: lire Français Canadiens] notre caractère anglais", et recommanda comme moyen l'assimilation.

Durham était honnête mais n'avait rien compris. Du haut de sa supériorité, il voulut bien faire. Cette pensée me revint à l'esprit l'autre jour, au cours de la conférence de presse de la Fédération des Francophones hors Québec à laquelle assistaient des journalistes anglophones qui, eux non plus, ne voyaient pas "la différence", ne comprenaient rien.

Jean de Lotainville

l'opinion des autres

L'appel au secours des francophones

Michel Roy

Les francophones canadiens établis hors du Québec lancent un appel au secours. Ce n'est pas la première fois. Mais aujourd'hui le contexte politique a changé et les accents du mémoire que leur Fédération vient de publier sont plus dramatiques, plus solennels aussi; il est évident que l'accession au pouvoir d'un gouvernement indépendantiste au Québec et les conséquences politiques de cet événement dans le pays confèrent à cette nouvelle démarche un caractère d'urgence que les auteurs du document n'hésitent pas à exploiter. Plus militants déjà depuis la création l'an dernier de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), les représentants de la dispora française au Canada ont acquis maintenant une assurance que favorisent la victoire du PQ et la crise du régime fédéral.

Ce qui les conduit dans cette première étude, intitulée "Les héritiers de lord Durham", à élever résolument le ton et à revendiquer, plus que le droit essentiel à la survie, une politique "globale" dont l'un des éléments vitaux serait rien de moins que l'adoption du français comme langue officielle dans chaque province. C'est à ce prix, affirme la Fédération, que sera enrayé le mouvement d'assimilation qui décime les rangs des communautés francophones à l'extérieur du Québec.

Il est incontestable que celles-ci, aux prises avec l'anglicisation galopante, ont sensiblement régressé. Les chiffres du dernier recensement établissaient à 1,417,265 le nombre de personnes ayant déclaré, hors du Québec, une origine ethnique française en 1971; moins de 48% d'entre eux parlaient encore français à la maison.

Un redressement est-il seulement possible? La FF HQ le croit, mais le prix qu'il faudrait payer pour donner suite aux exigences — à toutes les exigences — qu'elle exprime, fût-il abordable dans la meilleure des hypothèses, ne serait pas réaliste, ni même souhaitable à moins que l'on ne veuille entretenir artificiellement des foyers exsangues qu'un irréversible processus condamne à disparaître. Mais tel n'est heureusement pas le cas de toutes les communautés françaises hors Québec. Celles qui sont concentrées en Ontario (plus de 350,000 parlants français sur 700,000 personnes d'origine ethnique française) et au Nouveau-Brunswick (où les quelque 200,000 francophones constituent plus du tiers de la population totale) peuvent évidemment prétendre, non pas simplement à la survivance, mais à un épanouissement culturel, social, économique.

On constate à la lecture du mémoire que certaines des demandes qu'il contient ont été, par anticipation, bien reçues par le Commissaire aux langues officielles. M. Keith Spicer, dans son récent rapport annuel. Moins pessimiste que les porte-parole de la FFHQ, celui-ci y faisait observer d'abord que les francophones hors Québec "ont su profiter de l'aide nouvelle d'Ottawa pour amorcer leur renaissance culturelle et politique". Cette observation rejoint du reste celle que formulait hier soir à Winnipeg M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales du gouvernement péquiste, qui déclarait que "certains progrès" ont été réalisés dans l'Ouest canadien par la minorité francophone depuis 12 ans, progrès qu'il attribue d'une part à l'action du gouvernement central, d'autre part aux luttes entreprises par la minorité elle-même, de même qu'à l'affirmation québécoise des années 60 à la prise de conscience de certains gouvernements provinciaux.

M. Spicer recommande, en plus des mesures déjà engagées, comme l'accroissement de l'aide financière aux communautés et une programmation radio - télévisée mieux adaptée aux besoins de celles-ci, la mise en oeuvre de quatre principes: Ottawa doit reconnaître l'apport irremplaçable des minorités françaises au façonnement de la personnalité canadienne; le gouvernement central doit aussi favoriser un rapprochement entre communautés francophones et anglophones modérées; il doit aussi exercer des pressions sur les gouvernements provinciaux qui ne traitent pas équitablement leurs communautés francophones, en particulier le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba où se retrouvent neuf francophones non québécois sur 10; enfin, le gouvernement central doit accorder aux communautés francophones une "priorité permanente" un engagement profond des programmes à long terme, une administration réceptive, un appui financier généreux et constant.

•

Quant au concours que le Québec peut apporter à ces minorités, c'est encore M. Morin qui en a exposé hier à Winnipeg, non pas les modalités, mais tout au moins les principes qui permettront de le définir. Le ministre s'est abstenu d'évoquer un passage du programme de son Parti qui préconise l'emploi "des mesures nécessaires pour favoriser l'immigration au Québec des individus et des familles francophones établis au Canada". Il affirme plutôt que le Québec et les Québécois "doivent se reconnaître une responsabilité morale envers les minorités francophones". Il croit avec raison que "les minorités profitent de la présence et de l'action d'un Québec politiquement fort et culturellement dynamique". Puis il ajoute ceci, qui est capital: "La vitalité et la survivance des minorités dépendent d'abord et avant tout de leur propre volonté et de leur propre détermination". Car, précise à cet égard Claude Morin, si certaines minorités devaient être assimilées après l'éventuelle souveraineté-association, il ne faudrait pas en chercher la cause dans l'évolution politique du Québec, mais plutôt y voir l'effet de facteurs qui joueraient de toutes façons.

C'est pourquoi, disait encore le ministre, "les minorités ne doivent être les otages de personne". C'est précisément ce qu'avaient déclaré la veille les porte-parole de la Fédération des francophones hors Québec.

•

Car le gouvernement fédéral, quelles que soient la générosité et la justice des politiques qu'il adoptera à l'égard des minorités francophones, et sans égard aux programmes de bilinguisme, ne peut provoquer de bouleversements dans l'ordre constitutionnel et imposer aux provinces qu'elles accordent un statut d'égalité complet et absolu aux minorités françaises, en matière d'éducation, de services publics et sociaux. Ce qui est concevable, nécessaire et équitable pour le Nouveau-Brunswick et, dans une certaine mesure, pour l'Ontario, deviendrait irréaliste sinon absurde dans les autres provinces. De celles-ci, on doit toutefois attendre qu'elles accordent aux groupes francophones un régime de reconnaissance dans certains secteurs vitaux, régime dont l'importance et l'ampleur doivent être accordées à la force numérique de ces minorités. Bref, il faut tenir compte de la géographie humaine et physique de ce pays. De même, au nom de cette égalité absolue, il serait déraisonnable de forcer Radio-Canada à offrir, partout où sont établies quelques poignées de francophones, une programmation française qui reflète la vie et les préoccupations de ces minuscules communautés. On a déjà beaucoup investi dans l'extension des services français de radio-télévision jusqu'au Pacifique (où l'auditoire est négligeable) sans se soucier de rejoindre une partie des populations francophones du nord de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

La Fédération des francophones hors Québec réclame aussi une aide financière sensiblement accrue en faveur des minorités. Certes, il est souhaitable de l'accroître pour permettre à celles-ci de mettre en place et de faire vivre certaines institutions culturelles. Mais une telle politique a ses limites: Ottawa peut-il subventionner massivement des groupes minoritaires francophones sans implanter une bureaucratie pour assurer la répartition équitable et juste des fonds? On ne doit pas perdre de vue qu'il n'y a que 11,510 citoyens parlant encore français en Colombie-Britannique, 39,600 au Manitoba, 16,000 en Saskatchewan, 22,700 en Alberta, 27,000 en Nouvelle-Ecosse, moins de 5,000 en Ile-du-Prince-Edouard et 2,300 à Terre-Neuve. Aucune politique, fût-elle dynamique et généreuse, ne pourra refaire l'histoire.

Dans ces conditions, l'effort doit porter sur l'Ontario et le Nouveau-Brunswick dont les gouvernements provinciaux sont du reste disposés à faire leur part pour les francophones. C'est là, dans cette aire qui va de Kapuskasing, en Ontario, à Bathurst, au Nouveau - Brunswick, que se trouvent la grande majorité des francophones hors Québec. C'est là qu'il est possible d'entreprendre le redressement qui s'impose. Tout le reste n'est hélas que nostalgie et regrets.

(Dans le Devoir)

cuisine

LE LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE À VOTRE SERVICE

En ces temps où les prix sont à la hausse, qui ne cherche des économies alimentaires? Le lait écrémé en poudre est à votre service. Mais pourquoi ne pas en profiter au maximum!

Saviez-vous que le lait écrémé en poudre a la même valeur nutritive que le lait écrémé, mais à un coût moindre et qu'il est enrichi de vitamines A et D? Le lait et les produits laitiers contribuent considérablement à satisfaire les exigences nutritives des canadiens. Il fournit 76% du calcium requis, 41% de la riboflavine, 24% des protéines et 12% de la vitamine A. Pour en retirer tous les avantages, utilisez le lait écrémé en poudre pour toutes sortes de préparations culinaires; c'est la meilleure façon.

Recherchez le contenant de lait écrémé en poudre qui sera pratique pour votre cuisine. On trouve des contenants ou des sacs qui varient de 1 à 24 livres, et souvent les emballages sont offerts à prix spéciaux. Le lait écrémé en poudre se conserve durant des mois à la température de la pièce si le contenant n'est pas ouvert. Mais s'il est ouvert, fermez hermétiquement pour éviter à la poudre de prendre en pain, et utilisez avant un ou deux mois.

Une livre de lait écrémé en poudre fournit 4 pintes de lait écrémé, quantité pratique pour la cuisine d'une semaine. Voici comment une famille de 4 personnes, dont deux jeunes enfants, a utilisé du lait écrémé reconstitué durant une semaine.

Dimanche - 3¼ tasses pour des crêpes, une sauce au fromage et une tarte à la crème.

Lundi - 4½ tasses pour des oeufs brouillés, du macaroni au fromage, des biscuits au gruau et une crème au four.

Mardi - 2 tasses pour des biscuits à la poudre à pâte et des pommes de terre en escalope.

Mercredi - 2½ tasses pour des oeufs brouillés, une soupe à la crème et un dessert à la gélatine (crème espagnole).

Jeudi - 1½ tasse pour des muffins au son, un pain de viande et des pommes de terre en purée.

Vendredi - 2 tasses pour un soufflé au fromage et un pouding au caramel.

Samedi - 3½ tasses pour une soupe à la crème, un pain de saumon et un gâteau au chocolat glacé.

Pourquoi ne pas prendre le temps de calculer combien de lait écrémé en poudre votre famille pourrait utiliser? Vous pourriez peut-être réaliser une économie substantielle tout en offrant des repas nourrissants.

La Division de la consultation alimentaire d'Agriculture Canada, offre une brochure remplie de recettes et de suggestions pour utiliser le lait écrémé en poudre. Pour une copie gratuite de la publication "Le lait écrémé en poudre", écrivez à la Division de l'information, Agriculture Canada, Ottawa, K1A OC7.

Entre-temps, essayez ces recettes biscuits utilisant un "Mélange de base" qui contient du lait écrémé en poudre. Les "Biscuits au beurre d'arachides", les "Ermites" et les "Biscuits aux brisures au chocolat" chatouilleront le palais, mais épargneront la bourse.

MÉLANGE DE BASE

8 tasses de farine tout usage tamisée
5 c. à table de poudre à pâte
2 c. à thé de sel
1 tasse de lait écrémé en poudre
1½ tasse de graisse végétale

Tamiser ensemble farine, poudre à pâte et sel. Ajouter le lait écrémé en poudre et bien mélanger. Y couper la graisse végétale jusqu'à ce que le mélange ressemble à une chapelure fine. Conserver dans un contenant fermé au réfrigérateur ou un autre endroit frais. Quantité: environ 11 tasses.

BISCUITS AU BEURRE D'ARACHIDES

1 oeuf battu
1 tasse de sucre
3/4 tasse d'eau
1½ tasse de beurre d'arachides
2½ tasses de mélange de base

Battre ensemble oeuf, sucre, eau et beurre d'arachides. Y incorporer le mélange de base. Façonner en boules de 1½ pouce de diamètre et placer sur des plaques à biscuits graissées. Presser légèrement avec une fourchette. Cuire environ 10 minutes à 375oF. Quantité: environ 4 douzaines.

ERMITES

1 oeuf battu
3/4 tasse de cassonade
1 c. à thé de cannelle
3/4 tasse d'eau
½ tasse de dattes hachées
1 tasse de raisins secs
2½ tasses de mélange de base

Battre ensemble oeuf, sucre, cannelle et eau. Ajouter les fruits. Y incorporer le mélange de base. Déposer par cuillère à thé sur une plaque à biscuits graissée. Cuire environ 10 minutes à 375oF. Quantité: environ 4 douzaines.

BISCUITS AUX BRISURES DE CHOCOLAT

1 oeuf battu
1 tasse de cassonade
3/4 tasse d'eau
1 contenant (6 onces) de brisures de chocolat
2½ tasses de mélange de base

Battre ensemble oeuf, sucre et eau. Y mélanger les brisures de chocolat et le mélange de base. Déposer par cuillère à thé sur une plaque à biscuits graissée. Cuire environ 10 minutes à 375oF. Quantité: environ 3 douzaines.

AGRICULTURE CANADA

de ci, de ça...



DES "TEMPS INTERESSANTS". — Le Commissaire aux langues officielles, Keith Spicer, commence l'avant-propos de son sixième rapport annuel au Parlement en rappelant que les Chinois de l'Antiquité souhaitaient à leurs ennemis, dit-on, des "temps intéressants"...

*** ***** ***

LES DEFIS. — L'autre soir, le Premier Ministre Trudeau, parlant à Winnipeg, déclarait que "les élections du 15 novembre ont placé le Canada devant son défi le plus sérieux depuis la Confédération". Presque en même temps, le Président américain Carter déclarait à son peuple que la crise de l'énergie qui s'annonce constitue le plus grand défi auquel les Américains auront à faire face au cours de leur vie ("the greatest challenge our country will face during our lifetimes").

*** ***** ***

LES AFFICHES EN "FRANCAIS". — Les murs du Centre culturel, et nous imaginons, d'autres murs ailleurs, sont placardés d'affiches annonçant que les jeunes travailleurs et universitaires ont maintenant un local à leur disposition. L'affiche comporte plusieurs fautes de français mais celle qui fâche le plus surgit lorsqu'on lit: "TRAVAILLEURES"...

*** ***** ***

POUR NE PAS ETRE DESAPPOINTE. — Nous rappelons à nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTE, est le VENDREDI à 15 HEURES. Des raisons sérieuses dictent l'heure de tombée. La parution des communications qui nous parviendront après ce moment sera reportée à plus tard.

*** ***** ***

ASTUCIEUX. — La presse anglophone, lorsqu'elle rapporte des nouvelles du Québec, le fait souvent en laissant entendre astucieusement qu'il y a là-bas non pas le gouvernement du Québec, légitimement élu, mais le "parti québécois", que l'on tente ainsi de montrer comme usurpant le pouvoir. C'est malicieux et intellectuellement malhonnête. Le quotidien The Winnipeg Free Press dans son édition de mardi, par exemple, rapportant en page éditoriale une mission québécoise en France au cours de laquelle le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, rencontrera, le 28 avril, le Premier Ministre français, titrait: "PQ in France"...

*** ***** ***

LES ETUDES SUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS EN ONTARIO. — Le gouvernement de l'Ontario a dépensé plus d'un million de dollars pour des études sur l'enseignement du français dans les écoles de cette province. Le ministre de l'Education ontarien, M. Tom Wells, aurait déclaré que ces études sont tellement nombreuses qu'il n'a pas le temps d'en lire tous les rapports.

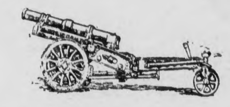
*** ***** ***

LE CHOMAGE: NOUVEAU SOMMET. — Une seule province, le MANITOBA, comptait moins de chômeurs en mars qu'en février. Au Canada, le nombre de chômeurs a atteint en mars de cette année un nouveau sommet alors que Statistique Canada dénombrait 944,000 sans emploi, en comparaison de 759,000 pour la même période de l'année précédente. Les jeunes hommes et les jeunes femmes de 15 à 24 ans sont les plus touchés par cette hausse du chômage. Dans cette catégorie d'âge, le taux de chômage a augmenté de 14.5 en février à 14.9 en mars pour les jeunes gens alors qu'il diminuait légèrement de 14.2 en février à 14.1 en mars pour les jeunes femmes. Pour les hommes âgés de 25 ans et plus, le taux de chômage a augmenté dé 4.7% en février à 4.0% en mars, tandis qu'il passait de 7% à 7.3% pour les femmes. Le porte-parole du Nouveau Parti démocratique, M. Stanley Knowles est d'avis que les statistiques rendues publiques le 13 avril par le gouvernement ne disent pas toute la vérité et que le nombre réel de chômeurs au Canada au mois de mars était de UN MILLION ET DEMI puisque Statistique Canada ne tient pas compte dans sa compilation des sans emploi que l'on retrouve dans les réserves indiennes, ni non plus des chômeurs qui ont abandonné tout espoir de se trouver du travail. Le taux de chômage, au mois de mars, ajusté pour tenir compte des fluctuations saisonnières, s'établissait à 8.1%. Au Manitoba, le taux est tombé de 7.5% en février à 7.2% en mars (Presse Canadienne).

*** ***** ***

L'HEURE AVANCEE. — N'oubliez pas d'avancer vos horloges d'une heure samedi soir avant de vous mettre au lit.

*** ***** ***



LE CENTRE D'ÂGE D'OR DE SAINT-BONIFACE NORD

Si vous avez 60 ans et plus et voulez connaître nos différents services, programmes, sorties, ou des activités qui sont offertes dans votre milieu, s.v.p. appelez Monique Carrière ou Lee Petz pour plus de renseignements. Au téléphone: 233-4636.

(Communiqué)

THÉ ANNUEL

La ligue des Femmes catholiques de la paroisse Saint-Francis of Assisi auront leur thé annuel du printemps le dimanche 24 avril, de 14 à 17 heures, dans la salle paroissiale de Saint-Francis, 1030, chemin Dugald, à Saint-Boniface. L'événement sera présidé par l'honorable Joseph-P. Guay, ministre de Saint-Boniface, à Ottawa.

(Communiqué)

LA FIESTA DE L'ARCHE

Venez avec votre famille prendre un goûter à la Fiesta de l'Arche, dimanche le 24 avril, de 2h00, à 5h00 au centre paroissial **Blessed Sacrament,** 425, rue Roanoke. Amusez-vous au bingo, marché aux puces, kiosques d'artisanat. Vente de pâtisseries. C'est au profit de l'Arche (pour handicapés mentaux).

(Communiqué)

LA LIGUE POUR LA VIE

Le congrès annuel de la Ligue pour la Vie aura lieu samedi le 14 mai à l'hôtel International Inn, 1808, avenue Wellington, à Winnipeg. La conférencière invitée sera Madame Ursula Appollini, député de la circonscription de York South (Toronto). C'est à 10 heures. L'inscription coûte $1., le dîner $4.50. Pour plus de renseignements, téléphonez à La Ligue pour la Vie, 233-8047 (5 -288, rue Marion, Saint-Boniface), ou 233-5826 (Marie Gautron).

(Communiqué)



GRAND CONCOURS DE PÉTANQUE

C'est dimanche le 1er mai qu'aura lieu le grand concours de pétanque "Trophée Caisse populaire". L'inscription des équipes se fera à 12h dans la salle de l'U.N.F., au 541, rue Giroux. De nombreux trophées seront offerts et distribués le soir même au cours de la danse qui suivra cette journée. Le concours commencera à 13h.

AVEC ET SANS DÉTOURS

"AVEC ET SANS DÉTOURS", un spectacle réalisé par Jacqueline Blay, François Coquereau et Mark Kolt, en collaboration avec le Centre culturel franco-manitobain, le Cercle Molière, le 100 Nons et les Blés au Vent, sera présenté en la salle Pauline-Boutal du C.C.F.M. les 5, 6 et 7 mai. C'est une production entièrement franco-manitobaine qui comporte du chant, de la danse, de la comédie à deux facettes — côté comique et côté sérieux. Une présentation ni folklorique ni théâtrale, mais une réalité vue et chantée par des jeunes Franco-Manitobains. Les artistes participants sont Gilberte Bohémier, Annette de Rocquigny, Charles La Flèche, Normand Lemoing, Madeleine Lépine et Madeleine Vrignon. Direction musicale: Mark Kolt. Mise en scène: François Coquereau. Supervision: Jacqueline Blay.



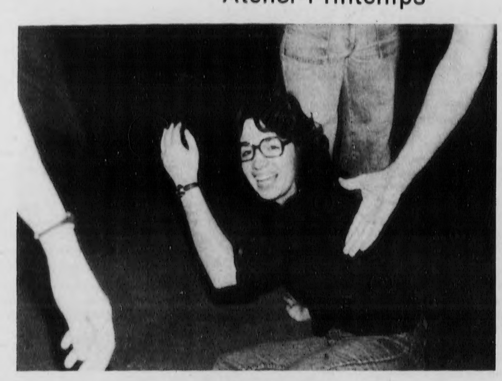
La chorale LES INTREPIDES prépare un grand concert qui aura lieu le 24 avril en la Cathédrale de Saint-Boniface. On y entendra, entre autres pièces, une cantate en cinq mouvements, oeuvre de Marcien Ferland, intitulée "La Basilique de Saint-Boniface".

POÈMES DEMANDÉS

La **National Society of Published Poets** prépare en ce moment un livre de poèmes. Si vous avez écrit un poème que vous aimeriez soumettre à notre société pour publication possible, adressez-nous votre poème ainsi qu'une enveloppe à votre nom, dûment affranchie.

NATIONAL SOCIETY
OF PUBLISHED POETS, INC.
P.O. Box 1976
Riverview, Florida, U.S.A. 33569

Atelier-Printemps



Les Gais Manitobains sont heureux d'accueillir Normand Legault, professeur invité du conseil canadien des arts populaires. Il animera les ateliers de gigues acadiennes et de danses québécoises acadiennes lors d'Atelier-printemps, l'atelier provincial de danse organisé par Les Gais Manitobains en collaboration avec le Collège de Saint-Boniface. Cet atelier aura lieu à Gimli, les 6, 7 et 8 mai.

Il y aura des ateliers pour les commençants (atelier en commun, gigue acadienne), pour les débutants (danse pour enfants, l'art de "caller"), et un atelier de danse acadienne et québécoise pour les débutants et les anciens. On peut faire son choix à Gimli, vendredi soir, au moment de l'inscription. Il faut indiquer son intention de participer avant le 29 avril.



LES INTRÉPIDES
Concert du 24 avril 1977

A 20h30, EN LA CATHÉDRALE DE SAINT-BONIFACE

Âge d'or — étudiants $3.00 Autres $4.50

Programme

Finlandia	poème symphonique	Sibelius
Fantaisie chorale (finale)	....	Beethoven
	artiste invité	*Henri Brassard, pianiste*
	solistes	Germaine Marion
		Thérèse Lavoie, Denise Maguet
		Oril Tétreault, Louis Ferguson
		Lucien Fredette
La Forza del destino	La Vergine degli angeli	Verdi
	soliste	Lucien Fredette
Les Rameaux	....	Fauré
	soliste	Oril Tétreault
Cydalise et le chèvrepied	l'orchestre	G. Pierné
Berceuse haïtienne	chantée en langue créole	folklore
Le Credo du paysan	....	Goublier
	soliste	Fernand Girard

********** ENTRACTE **********

Rhapsodie espagnole	l'Orchestre	Marcien Ferland
La Basilique de Saint-Boniface	....	Marcien Ferland
	cantate en cinq mouvements	
	soliste	Murielle Philippot

L'écrivain Marcel Dubé et la comédienne Louise Deschatelets (l'interprète de Doudou dans le téléroman "Rue des Pignons") animent une émission radiophonique hebdomadaire sur le livre québécois. Cette série d'émissions hebdomadaire, d'une durée de 15 minutes, traite de l'actualité dans le domaine de l'édition, de même que des écrivains et leurs oeuvres dans le cadre d'une formule originale produite et réalisée par *Le livre d'ici*, un organisme à but non lucratif entièrement financé par le Conseil des Arts. Cette série radiophonique est à la disposition des postes AM et FM de langue française au pays. Pour information: Le livre d'ici, 445, rue Saint-François-Xavier, bureau 40, Montréal, (514) 845-9183.

MÉLO-MANI ANNONCE

SESSIONS MUSICALES CAMMAC. — Au Centre Musical CAMMAC (Canadian Amateur Musicians — Musiciens Amateurs du Canada) dans les laurentides québécoises, sur les bords du Lac MacDonald (65 milles nord-ouest de Montréal).

A chaque année, depuis 1953, CAMMAC organise un Centre Musical bilingue. Mélo-Mani envoie des participants à ces sessions depuis 4 ans.

Il s'agit de cours intensifs de musique, chant choral, musique instrumentale (théorie, solfège, technique, interprétation, etc.) d'une durée de deux semaines — **du 26 juin au 10 juillet 1977.**

Ces sessions sont subventionnées par le Conseil des Arts du Canada, le Ministre des Affaires Culturelles du Québec et le Conseil des Arts de l'Ontario. Les taux d'inscription cette année sont de $60.00. Toutes autres dépenses — transport, logement, repas — sont défrayés par les subventions.

Mélo-Mani peut envoyer deux représentants. Dès maintenant, nous acceptons des candidats. Toute personne intéressée, âgée de 18 ans et plus peut s'adresser au bureau de Mélo-Mani, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface, R2H 0G7 (tél.: 233-8972), **avant le 1er mai 1977.**

CHORALIES INTERNATIONALES (Vaison-la-Reine, France) — du 4 au 12 août 1977. . .







Le Centre culturel franco-manitobain présentera, dimanche le 24 avril, à 14 heures, un défilé de modes. Voici trois des mannequins! de gauche à droite, Marie Tiller, Roselyne Prince, et Juliette Huot.

20e ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE DU PRÉCIEUX-SANG

Mardi, le 26 avril aura lieu la 20e ASSEMBLÉE ANNUELLE de la Caisse Populaire du Précieux-Sang. Un vin et fromage sera servi.

Depuis son déménagement sur la rue Marion, l'actif de la Caisse est passé de $243,549.00 à $1,521,786.00, soit une augmentation de $1,278,237.00 en 3 ans. L'avenir de la Caisse est très encourageant et l'objectif du 2 millions sera bientôt atteint.

Pour répondre aux besoins des membres actuels, et étant donné la croissance rapide dans tous les domaines, il sera nécessaire dans un avenir rapproché de construire un nouvel édifice avec voûte. Les coffrets de sûreté en plus des services déjà offerts permettront à nos membres actuels et futurs de faire toutes leurs affaires bancaires sous un même toit.

Le but principal de la Caisse est de regrouper les membres de la communauté afin de mieux les servir et d'assurer le développement économique de la communauté.

NOUS VOUS ATTENDONS LE 26 AVRIL.

Bienvenue à tous!

(Communiqué)

LE BALLET ROYAL DE WINNIPEG

La Compagnie du Ballet Royal de Winnipeg était en pleine forme pour cette série de représentations, les dernières avant celles qui seront données dans le parc Assiniboine, au cours du programme "Dansons dans le Parc".



Gailene Stock

Les "Caprices de l'Amour", un tout nouveau ballet de Larry Hayden, donc une "première", a commencé le spectacle. Larry s'est servi de la musique du Diable à Quatre d'Adolphe Adam, le compositeur de Giselle, un ballet bien connu à l'Opéra de Paris. Il en a fait une création entièrement nouvelle très joyeuse et tendre avec une touche romantique charmante. Le ballet déborde de mouvements harmonieux et d'allégresse, c'est une vraie explosion printanière, très réussie pour un jeune chorégraphe. Le décor par Gwen Teatley et les costumes par Doreen Macdonald sont simples mais jolis et complètent bien le plaisir des yeux, procuré par les danseurs, et le plaisir de l'oreille. La danse est interprétée avec beaucoup de vivacité et d'entrain, qui sont d'ailleurs des carectéristiques de la compagnie, l'ensemble des mouvements choisis par le chorégraphe sont gracieux et la plupart des danseurs peuvent les exprimer avec beaucoup de délicatesse. Bonnie Wyckoff dans le pas de deux 'Adage et Allegro' avec Gary Norman était radieuse, elle s'est certainement surpassée, ceci semble être dû à l'influence de Gary Norman: il est un excellent danseur avec une très grande présence en scène. Le Grand Adage était un mouvement très plaisant, dansé par David Herriott, un danseur à surveiller; il semble progresser continuellement et acquiert de plus en plus l'allure du danseur noble, en compagnie de trois ravissantes danseuses Bonnie Wyckoff, Gailene Stock et Sheri Cook. La Mazurka, variation pour deux hommes, était dansée par Gary Norman et Roger Shim, nous montre la force élégante de ces deux danseurs. Le fougueux Roger montrait beaucoup plus de contrôle dans cette danse, souhaitons qu'il continue ainsi.

Le deuxième ballet au spectacle était "Que Faire jusqu'à l'Arrivée du Messie". Titre religieux, pourtant le ballet n'exprime pas particulièrement de sentiments religieux à moins que la richesse de ce ballet lui permette d'être interprété selon les convictions personnelles de chacun. Richesse, oui, de formes, de couleurs, de musique. Le décor de Robert Darling est imposant, sans cesse changeant et fascinant. C'est un ballet à voir plus d'une fois, on ne peut pas l'absorber dans une seule soirée. Plus on voit un ballet plus on apprend à l'apprécier et à l'aimer. Eric Horenstein captive l'attention dans le mouvement "Etre". Betsy Carson, qui était "la danseuse en gris", manquait d'un certain abandon dans ses mouvements et malgré tout elle ne faisait pas ressortir une impression d'intensité que l'on attend à certains moments

La soirée s'est terminée avec "Les Mains", un succès de Paddy Stone. De l'esprit, de l'humour, de la danse. Un ballet qui se sert des talents de comédiens des danseurs. Eric Horenstein tient encore la sellette sur la musique d'un chant d'amour du Kashmir. Un autre mouvement qui provoque le fou rire est "La Ci Darem la Mano", un extrait de l'Opéra Don Giovanni de Mozart, dansé par Marina Eglevsky et Harry Williams. C'est le comique le plus direct, cela tient de la farce, mais les deux danseurs l'interprètent avec justesse, et il fait tellement bon rire de bon coeur et oublier ses soucis!

Un artiste invité était Anthony Williams déjà bien connu des spectateurs, car il fut avec la compagnie il y a quelque temps, espérons qu'il n'aura pas envie de repartir. En parlant de départ, j'ai le regret d'avoir à mentionner le départ de deux excellents danseurs: Gary Norman et sa jolie femme Gailene Stock. Ils retournent en Australie d'où ils sont originaires, c'est la Compagnie du Ballet Australien qui a bien de la chance. Gailene a étudié la danse en Australie, puis à l'Ecole du Ballet Royal de Londres en Angleterre; elle a dansé avec les Grands Ballets Classiques de France, le Ballet Théâtre de Rome, le Ballet Royal Danois et, avant de venir à Winnipeg, avec le Ballet National Canadien. Gary était premier danseur avec le Ballet Australien et est venu dansé avec le Ballet National Canadien avant de venir à Winnipeg.



Bonnie Wyckoff et Gary Norman, danseurs principaux du Ballet Royal de Winnipeg, dans THE WHIMS OF LOVE, de Larry Hayden.

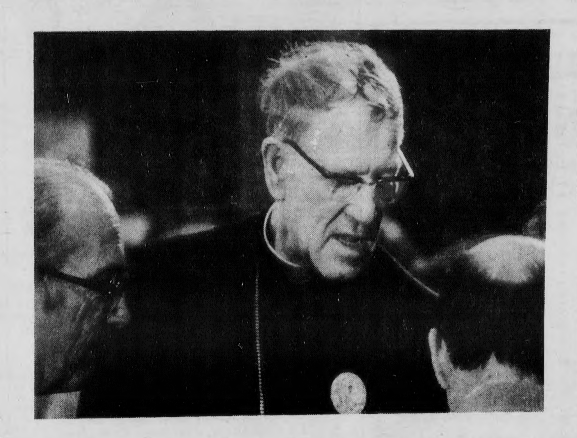
L'assemblée annuelle de la S.F.M.



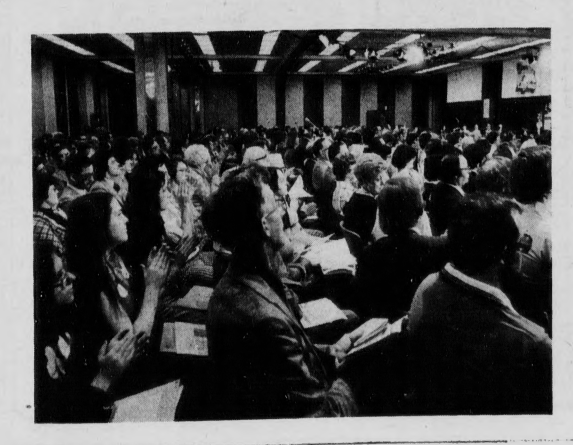












Photos prises à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, dimanche dernier. Dans le sens des aiguilles d'une horloge en commençant par le bas, à gauche: Le sérieux de l'assistance. Monseigneur Maurice Baudoux. "La solution est chez nous". Le docteur Gérard Archambault dont le mandat de président se terminait, livre son message aux participants à l'assemblée. Le nouveau président de la Société franco-manitobaine, M. André Fréchette. On applaudit le Docteur Archambault. Les jeunes y étaient en force. *[Photos Ray Guyot, Saint-Boniface]*.

Vassar - South Junction - Sprague

Mercredi, le six avril, un groupe d'étudiants, d'expression anglaise, des grades 10, 11 et 12, nous nous sommes rendus au Collège de Saint-Boniface, section secondaire, afin de tenter une expérience dans une ambiance purement française.

A notre arrivée, Yvette Perrin, Jocelyne Marcoux, Michel Gervais, Rachel Buissé, Claire Préfontaine, guides parfaitement bilingues, nous ont conduits pour une visite du Collège. Elles nous ont renseignés sur le passé historique du Collège, et sur les rénovations récentes pour un meilleur service aux besoins actuels des étudiant.

A midi, en compagnie d'un ou d'une nouvelle amie, nous avons dégusté un bon déjeuner à la cafétéria.

A treize heures, chacun de nous a accompagné son ami, en classe. L'enseignement a été complètement en français. Dans chaque salle de classe, les professeurs et étudiants nous ont accueillis chaleureusement. Le professeur de science était très gentil, très intéressant. Celui d'histoire était très captivant; bien que le cours ait été donné en français, Jerry Délorme et Marc Hébel ont dit avoir tout compris. Celui dans la classe d'art a été bien accueillant, il nous a taquinés parce que nous étions gênés.

Après nos classes, nous avons visité la basilique de Saint-Boniface, les monuments historiques de Louis Riel, du Père Aulneau, de Lagimodière.

Nous avons passé une heure et demie au Musée dans l'ancienne résidence des Soeurs Grises. Ce musée, nous sommes tous d'accord à dire que c'est le meilleur musée du Manitoba. Ceux qui ne l'ont pas visité, ils ont manqué beaucoup de choses.

Merci à M. Lucien Loiselle, le directeur de la section secondaire du Collège, à ses professeurs, à ses étudiants pour leur accueil si chaleureux.

Nous désirons féliciter l'école Louis-Riel pour leur exposition d'art au Centre Culturel. Nous espérons que beaucoup d'étudiants auront le plaisir de l'admirer.

Pour terminer la journée, S. Béatrice Belval nous a conduits à "La Vieille Gare" pour un dîner style français. Les garçons de service possédaient une charmante courtoisie française. "La Vieille Gare" est un restaurant très chic, pour des invités de choix.

Merci à tous ceux qui nous ont fait passer une si belle journée.

Un groupe d'étudiants de l'Ecole Ross L. Gray Sprague

Lorette

Nous offrons nos sincères condoléances à M. et Mme Guy et Denise Legal et au frère aîné André, à l'occasion du décès de leur fille et soeur Julie, Diane Legal, âgée de 3 ans et 8 mois, le dimanche 3 avril 1977. Comme d'habitude à cette occasion M. le curé Prescott fit une cérémonie inoubliable.

Raymond Poirier et Gilles Fiola agissaient comme porteurs. La chapelle funéraire Prairie Grove était en charge des arrangements funéraires. Puis un succulent goûter fut servi dans la salle paroissiale.

La famille Legal remercie tous ceux qui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette dure épreuve.

***

Le 24 mars dernier 33 élèves, accompagnés de 6 guides, partaient en autobus de la Eagle Bus Lines pour un voyage de 10 jours à Québec, Montréal et Ottawa. Ils sont revenus bien enchantés de leur excursion. Les guides ont bien joui de ce voyage avec ces étudiants qui ont su bien profiter de cette agréable expérience.

Rosa Therrien



Lors du "bonspiel" d'Aubigny, les joueurs suivants reçurent des trophées pour la première joute: Norbert Pelland, premier; Marcelle Bergeron, deuxième; David Ritchot, troisième; et Roger Richard, "skip".

Île-des-Chênes

Le Comité culturel tiendra sa 3e assemblée annuelle le jeudi 21 avril, à 8 heures p.m. au centre récréatif.

En première partie, un compte rendu des activités de l'année; tirage des prix de présence dont un magnifique macramé confectionné par Mme Yvonne Lemieux; message de M. Martial Fontaine, agent de développement social du Secrétariat d'Etat, projection pour l'année 1977-78, et élections.

Il y aura aussi une exposition des travaux exécutés par les élèves du cours de macramé. C'est à ne pas manquer.

La deuxième partie consistera en une soirée d'entrain et de plaisir animée par les **Gais Manitobains,** où tous pourront s'amuser à coeur joie. Un goûter sera servi et l'entrée est libre. Cordiale bienvenue à tous!

Armelle M.

Powerview

Rares sont ceux qui travaillent pour une récompense terrestre...Tout de même, de voir les bons résultats de notre travail ne peut que nous donner une satisfaction intérieure qui fait du bien au coeur.

C'est certainement ce qu'ont dû ressentir les membres de l'équipe "Messagers de l'Espérance" quand, après des semaines de visites aux malades et aux personnes d'âge d'or de la paroisse, ils ont vu au-delà de vingt personnes à la Célébration paroissiale du 2 avril où ils devaient recevoir l'Onction des malades. Quelques-unes l'avaient reçue privément auparavant. Pour la cérémonie, M. le curé était assisté des membres de l'équipe. Après la cérémonie, M. le curé présenta à chacun un petit crucifix-souvenir. Merci sincère à tous ceux qui ont contribué à cette célébration.

*** ***** ***

Lawrence, de Kamloops, est depuis deux semaines en visite chez ses parents, M. et Mme Alex. Iwanick. Mme Margaret Prodan d'Elliot Lake, soeur de Mme Iwanick, a aussi passé les fêtes de Pâques dans sa famille.

En visite chez M. et Mme Alain Lafrenière, durant la semaine de Pâques, M. Philippe Lafrenière, d'Altamont, le père d'Alain; aussi M. et Mme Eugène Jolicoeur et leur fils Edouard de Sainte-Anne, parents et frère de Mme Lafrenière ainsi que tous leurs enfants.

Nos sympathies les plus sincères à Mme Angèle Cyr et sa famille, à l'occasion du décès de leur fille et soeur, Dolorès Le Roye.

Mme Armand Désilets

DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC NO 20

Etat des Revenus et des Dépenses
pour l'anné terminée le 31 décembre 1976

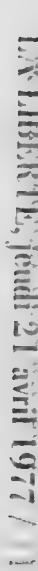
	1976 Revenus actuels	1976 Evaluation budgétaire	1976 Surplus (Déficit)
REVENUS			
Gouvernement du Manitoba	$1,609,527.26	1,510,699.	98,828.26
Gouvernement du Canada	——	——	——
Gouvernemens municipaux	789,189.00	789,189.	——
Autres Commissions scolaires	——	——	——
Individus	2,506.81	——	2,506.81
Autres	10,313.38	——	10,313.38
Total des Revenus	$2,411,536.45	2,299.888.	111,648.45
DÉPENSES			
Administration - Général	142,365.97	135,270.	(7,095.97)
Administration - Enseignement	67,321.17	56,920.	(10,401.17)
Enseignement	1,421,707.59	1,416,878.	(4,829.59)
Enseignement - Education des adultes	——	——	——
Fonctionnement et Entretien:			
Edifices scolaires	183,215.77	188,745.	5,529.23
Professeurs	——	——	——
Autres édifices	——	——	——
Transport des élèves	187,414.46	216,177.	28,762.54
Cafétérias et Salles à manger	——	——	——
Autres services	——	——	——
Capital: Service de la dette	146,847.73	146,847.	(.73)
Autobus scolaires	95,565.86	71,251.	(24,314.86)
Autres	100,870.40	67,800.	(33,070.40)
Transports: A l'intérieur du Manitoba	——	——	——
Hors du Manitoba	——	——	——
Total des Dépenses	$2,345,308.95	2,299,888.	(45,420.95)
Surplus (Déficit) pour l'année	66,227.50	——	66,227.50

La communication enseignée aux enfants le mardi 26 à Femme d'aujourd'hui

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

COUP D'OEIL

SEMAINE DU 23 AU 29 AVRIL



Femme d'aujourd'hui
samedi 23, 14 h 00; semaine du 25, 13 h 35

Sous le chêne de Mambré
dimanche 24, 17 h 00

Des reportages humains, des documents enrichissants

Le reprise hebdomadaire de **Femme d'aujourd'hui**, le **samedi 23 avril** à 14 heures, est un magnifique reportage humain, didactique, champêtre et poétique, agrémenté de belles images, qui a pour titre: *Chez les Decelles*. Il fut présenté pour la première fois le 5 octobre 1976.

Un jeune couple, Yves et Anne-Marie Decelles, quittait Montréal il y a six ans et s'installait dans une maison de ferme, le long de la rivière Yamaska.

Peintres tous les deux, leur intention était de poursuivre leur carrière d'artistes, d'organiser des ateliers et des expositions dans le calme et l'ambiance de la campagne. Bien vite cependant, au contact du milieu et des voisins, ils sont attirés vers la terre et décident de se consacrer entièrement à l'exploitation de leur ferme.

Les réflexions d'Yves et Anne-Marie sur leur nouvelle existence, les modifications qu'a subies leur vie et même leur caractère et leur façon de faire et de voir les choses, voilà en résumé le contenu de ce film, tourné Rang-du-Bord-de-l'Eau, à Saint-Aimé, dans le comté de Richelieu.

Interview: Françoise Faucher; réalisateur: Georges Francon.

Voici deux des sujets à l'affiche de **Femme d'aujourd'hui**, le **lundi 25 avril** à 13 h 35.

La chronique de Madeleine Arbour, *Etre bien chez soi*, portera sur la cuisine et le plaisir d'y vivre. Suzanne Leclerc, spécialiste en art culinaire attachée au ministère de l'Agriculture du Québec, parlera du menu sans viande.

Il sera également question du traitement de l'obèse. Recherche: Catherine Commandeur. Réalisation: Jeannette Tardif.

Le **mardi 26**, **Femme d'aujourd'hui** traitera de cours qui ont pour but d'enseigner aux enfants les principes de base de la communication.

On se rend vite compte que tout enfant pourrait profiter de ce genre d'instruction. L'enfant dit *normal* y apprend à projeter et à articuler pour mieux se faire entendre et comprendre, tandis que l'enfant exceptionnel et autistique y trouve un moyen de s'extérioriser.

Pour ce faire, deux méthodes sont utilisées. La première fait appel à l'art dramatique. Un comédien de métier applique la discipline de l'art dramatique pour éveiller chez les enfants le désir de communiquer. Le cours présente d'abord l'aspect d'un jeu. Mais on se rend vite compte de la participation active des enfants qui facilite leur apprentissage. Invités: Raphaël Albani, comédien, et Aurore Corbeil, éducatrice. La seconde méthode utilise la musique comme moyen de communication. Invitée: Suzanne Pinel. Animatrice: Rachel Verdon; recherche et entrevue: Françoise Girard; réalisation: Kristina von Hlatky.

Au cours de l'émission du **vendredi 29**, on entendra notamment une entrevue de Françoise Faucher avec Lucien Auger, psychologue, qui vient de publier aux Editions de L'Homme un ouvrage qui a pour titre: *Vaincre ses peurs*. Il s'agit d'un livre dans lequel il donne des conseils pour surmonter ses propres peurs. Louise Arcand présentera également la chronique *Télé-flash*. Réalisateur: Yves Dumoulin.

Louise Arcand



Un document exceptionnel: «Il gravit la montagne...»

Le dimanche 24 avril à 17 heures, la sixième émission **Sous le chêne de Mambré** présentera, en reprise, un document exceptionnel télévisé pour la première fois le 28 mars 1976 à **Second regard**, sous le titre: «Il gravit la montagne...» (Luc IX, 28). Ce reportage unique nous donnera l'occasion de vivre une expérience peu commune.

Gratien Volluz, prêtre suisse, guide de montagne, alpiniste de renommée mondiale, est le fondateur des pèlerinages alpins pour les jeunes. Né en 1929, il choisit, à 21 ans, de donner sa vie à Dieu, «dans la montagne et avec elle». Son existence est pourtant brève: en 1966, à 36 ans, il succombe à une chute de 200 mètres aux gorges du Gondo. Mais son oeuvre, telle sa mémoire, demeure. Aujourd'hui, sa foi marque ceux qui l'ont connu et ceux qui le découvrent. Plus que jamais son existence formule une question: Quelque chose en nous sommeille qui ne demande qu'à se réveiller.

Une équipe de **Second regard**, sous la direction de Roger Leclerc, s'est rendue en Suisse. Partie à la découverte de l'appel de la montagne, elle recueille les témoignages et filme les escalades de ces sommets aux neiges éternelles. Un an auparavant, Léon Nadeau prépare cette émission par une recherche solitaire dans les Alpes. Pour retrouver le souvenir de Gratien Volluz par les gens qui l'ont connu, Léon Nadeau séjourne alors aux environs des cols du Grand-Saint-Bernard et du Simplon. Il y a quelque chose de singulier quand ils parlent de ce prêtre. Pour eux, il existe toujours, il n'a jamais disparu. Par l'image, nous marchons sur ses traces. Nous visitons les lieux qui témoignent encore de son oeuvre: tel l'hospice du Simplon, rénové par Gratien Volluz. Nous retournons enfin sur les lieux témoins de sa fin tragique.

Mais quel est donc le message laissé par son souvenir? Un message humain de bravoure sportive, confirmé par une réputation d'expert en alpinisme. Le pic Volluz consacre sa mémoire. Lors de la conquête de ce pic, réputé inexpugnable, de célèbres alpinistes le baptisent de son nom. Mais le véritable apostolat de Gratien Volluz est de transmettre à ses frères la sérénité que révèle la montagne. Pour lui, les Alpes représentent la plus grandiose des cathédrales; voici ce qu'il en dit: «La montagne ne se lève pas façonnée: c'est elle qui marque ceux qui s'y aventurent. Mieux que la mer, mieux que le désert, elle exprime la jeunesse et la grandeur de la création à son réveil: elle est une permanente invitation à garder notre place: créature libre, faite pour l'amour, dans l'audace et l'adoration». Ces derniers mots déterminent toute son existence.

«Il gravit la montagne...» est plus qu'un simple reportage biographique. C'est le témoignage d'une rélexion. Réflexion qui recherche le sens de la vie dans ses dimensions éternelles par le sport et par la montagne. Roger Leclerc, réalisateur de l'émission, enveloppe ce pèlerinage d'une dimension musicale. Il fait appel à la chorale de Saint-Germain d'Outremont, sous la direction de Clément Morin, qui interprète le grégorien dans sa plus pure tradition. Aucune autre musique ne peut mieux s'associer à la profondeur et au grandiose de ce décor.

«Il gravit la montagne...» vous invite à partager la beauté qui entoure la légende de Gratien Volluz et trace un cheminement nouveau à cette recherche de Dieu par les hommes. La vie de ce prêtre suisse contient de profonds symboles. Il est peut-être le premier de cordée d'une nouvelle génération de chrétiens. A nous maintenant de répondre à cet appel de la montagne lancé par Gratien Volluz.

L'émission présentera également un volume sur Volluz écrit en collaboration et publié il y a quelques mois: *Dans l'audace et l'adoration, Gratien Volluz, prêtre et guide*, 1976, Editions du Grand-Saint-Bernard.

Parmi nos émissions... du 22 au 26 avril

Vendredi, 22 avril:

20h: ***Premières:***

C'est une pièce de Jean Caron, intitulée "L'Envers du décor" qui sera diffusée à **Premières** cette semaine. C'est l'histoire de trois couples: les trois hommes s'attachent désespérément à leur identité professionnelle alors que les trois femmes subissent l'influence de leurs mâles. "L'Envers du décor" c'est aussi l'histoire de deux femmes qui, à la suite d'une expérience — la création d'une pièce de théâtre — jouent en fait le jeu de leur vie. L'auteur Jean Caron fera réfléchir l'auditeur sur la vie, la liberté de l'individu, l'esclavage d'un métier ou d'une profession...

Samedi 23 avril:

9h: ***La musique française en Louisiane***

Le rock & roll cajun: années 50, 60 et 70.

16h: ***Dialogue***

On parlera du Concile de France, un mouvement de catholiques de bonne foi qui portent la contestation au sein de l'Eglise; des prises d'otages, toujours plus fréquentes; du mur qui sépare les bien portants des malades chroniques et énfin, de la situation des chrétiens en Israël.

23h: ***Noctambules***

De Toronto, l'animateur Daniel Poulin présentera un hommage à Félix Leclerc.

Dimanche, 24 avril:

9h: ***Entretiens***

Richard Salesses s'entiendra avec le professeur Albert Py au su[illegible] l'oeuvre de Ronsard.

17h20: ***Gens de mon pays***

De Vancouver, l'animateur Christian Bernard s'entretiendra avec Jean-Claude Simard, qui vit d'une façon marginale, c'est-à-dire sans argent, depuis deux ans et [illegible]ie. Il racontera ses aventures [illegible] ques péripéties intéressantes.

Lundi, 25 avril:

19h30: ***Théâtre actuel***

A l'affiche une pièce de D. Home: "Le Canard à l'orange".

Mardi, 26 avril:

Documents

"Watteau" de F. Ricard.

Son et images
dimanche 24, 11 h 00

Oeuvres pour soprano, flûte et piano

Un ensemble exceptionnel sera l'invité de **Son et images**, le dimanche 24 avril à 11 heures, à la télévision de Radio-Canada. Il s'agit du Lyric Arts Trio, composé de Mary Morrisson, soprano; Robert Aitken, flûtiste, et Marion Ross, pianiste. Réalisation à Toronto: John Coulson; mise en ondes à Montréal: Denys Gagnon.

Le programme comprendra les oeuvres suivantes: extraits de *Interface* de John Weinzweig; *Synchronisms* pour flûte et bande magnétique de Mario Davidofsky; *Eledy and Two Went to Sleep* de Norma Beecroft; *Goathemala* pour soprano et flûte de Karel Goeyvaerts; *Bergères*, extrait de *Trois chants de Noël* de Frank Martin, et *la Flûte enchantée*, extrait de *Schéhérazade* de Maurice Ravel.

Le Lyric Arts Trio compte maintenant près de dix ans d'existence. Son répertoire est consacré à la musique classique et contemporaine. Connu internationalement, il s'est produit notamment à l'Exposition universelle d'Osaka en 1970, au festival Shaw à Niagara on the Lake, au Symposium international de musique contemporaine de Reikjavik, au Centre national des arts à Ottawa, au Musée d'art moderne à Paris, et lors des Jeux Olympiques à Montréal.

John Weinzweig



La Semaine verte
dimanche 24, 12 h 00

Entrevue avec l'écologiste Pierre Dansereau

A cause de la personnalité de son invité, **la Semaine verte** du dimanche 24 avril à midi sera axée sur M. Pierre Dansereau, le plus célèbre de nos écologistes.

Henri-Paul Proulx, qui a fait la recherche pour cette émission, a interviewé lui-même Pierre Dansereau. Entre autres questions, Henri-Paul Proulx a demandé à Pierre Dansereau de résumer sa pensée sur l'écologie en général et sur les défis insurmontables que l'humanité doit relever à l'heure actuelle. Il a également demandé à Pierre Dansereau de parler de son dernier ouvrage, *Joyeuse austérité*, et surtout d'expliciter aux téléspectateurs le sens de ce titre contradictoire.

Pierre Dansereau ayant participé à l'aménagement de Mirabel et au réaménagement des terres qui a suivi, on lui a demandé de traiter de ce sujet et du zonage agricole au Québec.

Vulgarisateur de génie, humaniste jusqu'au bout des ongles, Pierre Dansereau sait comment analyser les rapports entre l'écologiste, le citadin et le rural et il insiste sur le fait que l'écologie devrait être accessible au plus grand nombre. Il ajoute par ailleurs que le développement économique global d'une société devrait passer par l'agriculture.

Cette intéressante interview avec Pierre Dansereau est une réalisation de Gilles Perron.

Pierre Dansereau



Rencontres
mardi 26, 23 h 05

Jean Hamburger: médecine moderne et connaissance de l'homme

Membre de l'Académie des sciences et de médecine de Paris, Jean Hamburger sera l'invité de **Rencontres**, le mardi 26 avril à 23 h 05, à la télévision de Radio-Canada. Il a choisi comme sujet: *Médecine moderne et connaissance de l'homme.*

Considéré à travers le monde comme un grand spécialiste des greffes du rein et comme un remarquable biologiste, cet éminent savant, qui ne cesse de réfléchir sur sa pratique médicale, s'attache surtout à bien démontrer que les découvertes récentes prouvent que chaque être vivant, y compris les microbes, est un individu différent de tous les autres. Cela le mène au problème de l'existence de l'âme individuelle. Récemment, il faisait part de ses réflexions dans un livre intitulé: *la Puissance et la fragilité*, puis, dans un second ouvrage: *l'Homme et les hommes*.

Au cours de l'interview accordée à Marcel Brisebois, Jean Hamburger dit notamment que la greffe du rein est devenue aujourd'hui un traitement, puisque déjà des dizaines de milliers de personnes dans le monde vivent à l'aide d'un rein artificiel. Il déplore le fait que ce nombre est minime, quand on sait que quelque 400,000 personnes meurent chaque année des suites de maladies rénales, et aussi que tous les pays n'ont pas les moyens financiers de se payer cette médecine de pointe. Plus loin, il ajoute: «La greffe du rein n'apporte pas seulement la guérison, mais aussi un bouleversement de nos connaissances sur l'homme. On effectue ces greffes à cause d'une maladie donnée: la néphrite. Grâce aux recherches effectuées sur les greffes du rein, on arrivera bientôt à prévenir et à guérir cette maladie, sans avoir recours aux greffes.»

Plus tard, parlant de maladie et de malade, il commentera ainsi: «Il ne faut pas traiter seulement la maladie mais le malade. Un médicament donné ne se donne pas de la même façon à deux malades. Et nous avons toute une technologie pour savoir comment réagira le malade et pour tester à l'avance, par exemple, la quantité de médicaments qu'il faut donner... Ce qu'il y a de nouveau, c'est que nous savons pourquoi. L'individualité est extraordinaire chez l'homme et chez toutes les espèces animales, y compris les microbes. Il y a même des mécanismes pour empêcher que les êtres soient semblables. C'est ce qui empêche que l'espèce disparaisse...»

Animateur: Marcel Brisebois; réalisateur: Raymond Beaugrand-Champagne.

J. D.

Jean Hamburger



Marcel Brisebois





GÉNIES EN HERBE

SAMEDI 18h00

CETTE SEMAINE:

SAINT-JEAN-BAPTISTE vs LORETTE

meneur de jeu: Daniel Poulin
une émission réalisée par Marie Benoist-Martin et dirigée par Frankie Glickman





Cinéma

Ciné-club
dimanche 24, 23h00

«A travers le miroir»

A **Ciné-club**, le dimanche 24 avril à 23h00, on proposera aux amateurs de bon cinéma *A travers le miroir* d'Ingmar Bergman.

Ce drame psychologique, qui met en vedette Harriett Anderson, Max von Sydow et Gunnar Bjornstrand, est sans aucun doute l'un des plus profonds et des plus beaux de l'auteur des *Fraises sauvages*.

Il s'agit ici, comme dans la plupart de ses films d'ailleurs, d'une sorte de quête de Dieu à partir de la tragique incompréhension des êtres les uns par rapport aux autres. Pour raconter cette histoire qu'il considère comme son premier vrai film (il date de 1961), Bergman a fait preuve de cette «rigueur» et de ce «vertige» qu'il estime nécessaires à l'inspiration.

Dans un îlot désolé de la Baltique, un romancier raté, sa fille folle, Karin, son gendre et son jeune fils, sont aux prises avec leurs problèmes.

Certes, Karin se remet d'une attaque; mais elle ignore qu'elle est marquée à jamais. Et le père, absurdement, s'acharne à écrire les romans faciles qui le laissent insatisfait tandis que son jeune fils sombre dans une crise d'adolescent. Quant au mari de Karin, sa générosité naturelle ne réussit pas à compenser ses maladresses de médecin...

Une rechute de Karin provoque alors chez les protagonistes une prise de conscience plus vive de leur destin, du sens de la vie et de l'existence de la transcendance.

Cette oeuvre nous remémore des paroles de Bergman: «Mon plaisir: faire des films avec les états d'âme, les émotions, les images, les rythmes et les caractères que je porte en moi.»

Télé-sélection
lundi 25, 21 h 00

«Columbo: Au-delà de la folie»

A **Télé-sélection**, le lundi 25 avril à 21 heures, on présentera une autre passionnante enquête policière du fameux anti-héros Columbo intitulée: *Au-delà de la folie*.

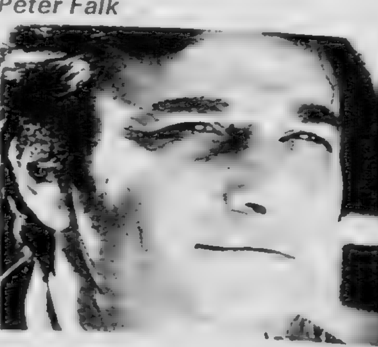
Interprété par Peter Falk, Jose Ferrer, Lew Ayres et Jessica Walter, le suspense psychologique de ce film ne manquera pas de tenir en haleine les admirateurs de Columbo.

Le docteur Marshall Cahill, animateur d'un groupe de chercheurs, tue le professeur Nicholson quand il apprend que celui-ci veut dénoncer son fils Neill Cahill qui, en effet, se se rait approprié une découverte scientifique réalisée par un collègue décédé.

C'est évidemment Columbo qui est chargé de l'enquête; mais, comme toujours, il ren contre de la résistance. Cette fois, c'est Madame Nicholson, la propre femme de la victime qui, pourtant au courant de tou te l'affaire, refuse de répondre aux questions du détective. Elle argue en effet qu'étant la psy chiatre du jeune homme incri miné, elle est tenue au secret professionnel.

Heureusement, Columbo rece vra l'appui bénévole d'un jeune génie et de son robot MM7...

Peter Falk



COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

23 avril

9:00 DEMETAN
9:30 WICKIE
10:00 MISHA LA BOULE
10:30 JOHN L'INTREPIDE
11:00 ENFANTS DU 47A
11:30 ES-TU D'ACCORD?
12:00 HEROS DU SAMEDI
13:00 SPORTHEQUE

Faits saillants des compétitions olympiques

''VOLLEYBALL'' (6e de 8)

14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
15:00 TECHNO FLASH
15:30 CINEMA JEUNESSE

BARBARA LA BELLE

17:00 BAGATELLE
18:00 GENIES EN HERBE

''PETIT SEMINAIRE vs COLLEGE SAINT-BONIFACE'' Grande finale

18:30 TELEJOURNAL
18:55 PARTOUT
19:00 COSMOS 1999
20:00 GRANDS FILMS

LA VALISE

22:00 TERRE ET MOISSONS

OU

20:00 CINEMA

''ALFRED LE GRAND VAINQUEUR DES VIKINGS''

22:00 A COMMUNIQUER
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LA POLITIQUE FEDERALE

Le Parti conservateur

24:15 CINEMA

Confession d'un commissaire de police au procureur de la République. Drame réalisé par [illegible] [illegible] avec Franco Nero, Martin Balsam et Marilu Tolo. [illegible] (It. 71)

00:45 CINE-NUIT

CHARADE. Policier réalisé par Stanley Donen, avec Audrey Hepburn, Cary Grant et Walter Matthau. Une veuve apprend que pendant la guerre son mari s'était approprié une somme importante appartenant au gouvernement des Etats-Unis. Ses complices d'alors sont à la recherche de cet argent (USA 63).

DIMANCHE

24 avril

9:00 WOODY LE PIC
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 BIBLE EN PAPIER
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SON ET IMAGES
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER A DEMAIN
14:00 UNIVERS DES SPORTS

''CHAMPIONNAT DE NATATION''

15:30 HEURE DES QUILLES
16:30 MONDE EN LIBERTE
17:00 SECOND REGARD
18:00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 SOIREE DU HOCKEY
21:30 16 ANS PLUS TARD
22:00 A COMMUNIQUER

OU

19:00 16 ANS PLUS TARD
19:30 LES BEAUX DIMANCHES

LUCIENNE BOYER''

20:30 LES BEAUX DIMANCHES

Il est difficile d'être un pingouin. Documentaire de R.H. Ma[illegible], tourné en Antarctique [illegible] observation des pingouins durant [illegible] quatre mois de la reproduction. Lieux de rencontre, rites [illegible], accouplement, construction des nids, éclosion des oeufs.

21:30 LES BEAUX DIMANCHES

Bel canto: Jules Bastin. Jules Bastin, basse-baryton, interprete des extraits des opéras suivants: «Pelléas et Mélisande» (Debussy), «Roméo et Juliette» (Berlioz), «Boriz Godounov» (Moussorgsky), «Don Carlos» (Verdi) et «Louise» (Charpentier). Quelques chansons wallonnes. Réal.: Paul Rolland, RTB

22:30 TELEJOURNAL
22:45 SPORTS-DIMANCHE
23:00 CINE-CLUB

A travers le miroir ou Comme dans un miroir. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Harriet Andersson, Gunnar Bjornstrand et Max von Sydow. Une jeune femme croit voir Dieu dans les motifs de papier peint [illegible]. Elle le compare à [illegible]. Un jour, elle viole littéralement le bon [illegible] de la famille. Le pere et [illegible] s'entendent pour la renvoyer à l'asile où elle avait [illegible] (Suède 61, [illegible])

LUNDI

25 avril

9:25 THE SUNRUNNERS
9:45 CONTES DE LA RIVE
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LA BONNE EQUIPE
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA

''MAMAIA'' comédie musicale.

16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 VIE SECRETE DES ANIMAUX
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA P'TITE SEMAINE
19:30 CINEASTES DE LA FAUNE
20:00 Y'A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION

Columbo: Au-delà de la folie. Drame réalisé par Alf Kjellin, avec Peter Falk, José Ferrer, Robert Walker et Lee H. Montgommery. Un cybernéticien apprend que son fils n'est qu'un vulgaire escroc dans le domaine scientifique. Pour sauver sa réputation, il s'ingénie à faire disparaître toute trace du forfait de son fils (USA).

22:30 TELEJOURNAL

Lecteur: Normand Harvey

22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 AUX FRONTIERES DU POSSIBLE

Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. «Les Hommes volants». Un OVNI met le feu à une grange et provoque la mort d'un paysan. Le président du BIPS relie cet incident à un savant finlandais préoccupé à mettre au point le prototype d'un véhicule auto-propulseur.

24:05 CINEMA

A l'ombre des potences. Western réalisé par Ray Nicholas, avec James Cagney, Viveca Lindfors et John Derek. Un homme vient de passer injustement six années en prison. En se dirigeant vers l'Ouest, il rencontre un jeune homme qui lui rappelle le fils qu'il a perdu. Il s'arrete à [illegible] où, sans connaître son passé, on le nomme shérif (USA 55)

MARDI

26 avril

10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12:00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA

''LES REBELLES DU MISSOURI''. Western

16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 NANNY
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 SOIREE DU HOCKEY
21:30 MONDE DE DISNEY
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 RENCONTRES

Invité: le docteur Jean Hamburger, membre de l'Académie des sciences et de médecine de Paris. Ce savant s'attache à démontrer que chaque être vivant est un individu différent de tous les autres. L'existence de l'âme individuelle. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23:35 PROPOS ET CONFIDENCES

Jean-Louis Gagnon se raconte (dernière de 4). «Un journaliste et la langue». Réal.: Jean Faucher.

24:05 CINEMA

Antoine et Sébastien. Comédie réalisée et interprétée par Jean-Marie Perier, avec Claude Dutronc, Ottavia Piccolo, Keith Carradine et Marisa Pavan. Antoine a vécu les temps heroiques de l'aviation et a élevé comme son fils Sébastien, l'enfant d'un camarade décédé. Il rêve de voir celui-ci épouser la fille de sa deuxième femme et prendre sa succession à la tête d'un aéro-club de province. Mais Sébastien ambitionne plutôt de devenir vétérinaire, quant à la jeune fille, elle est éprise d'un [illegible] américain (Fr.-It. 73)

MERCREDI

27 avril

10:00 YOU HOU
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 COMTE YOSTER
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 BASEBALL

''EXPOS vs METS''

21:30 DANIEL BOONE
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 REFLETS D'UN PAYS

De Carleton «La Traversée de la baie des Chaleurs». Interviews avec les organisateurs et les rameurs; la traversee; l'entrainement. — «Conrad Meunier, de Chandler, chansonnier aveugle». Devenu aveugle à 12 ans, il se sert aujourd'hui de ses chansons pour exprimer son monde intérieur. — M. Henri Mazaire est curé du village de St-Omer, en Gaspesie. Son passe-temps, la radio amateur. Animatrice: Mireille Gatte. Réal.: Yvon Chouinard.

24:00 CINEMA●

Mina de Vanghel. [illegible] par Maurice Clavel, avec Odile Versois, Alain Cuny, Marie Sabouret et Jean Servais. L'héritière d'une riche Allemande, venue en France, déçue par un brillant coureur de dot et brusquement éprise d'un homme qui n'est pas libre de l'aimer (Fr. 53)

JEUDI

28 avril

10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 LE PRINCE NOIR
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA

''CET HOMME EST DANGEREUX''. Aventures

16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 MOHICANS DE PARIS
17:30 CE SOIR: National
18:00 CE SOIR: Régional
19:00 SOIREE DU HOCKEY
21:30 HAROLD LLOYD
22:00 GRAND PAPA
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 MESDAMES ET MESSIEURS

Emission de variétés animée par René Homier-Roy. Recherches et coanimatrice: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois.

24:05 BRIGADE SPECIALE

Série policière réalisée par David Wickes, avec George Sewell, Colette O'Neil et Paul Shelley. «Une affaire à développer». Strand est furieux contre un jeune photographe qui a reussi à prendre sa photo à l'issue d'une conférence secrete. Il est resolu a coincer ce reporter trop curieux qui n'en est pas a ses premieres armes.

VENDREDI

29 avril

10:00 TAM TAM
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 GRANDEUR NATURE
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 HISTOIRES SANS PAROLES
12:00 POLY EN TUNISIE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 EMISSION SCOLAIRE

''JARDIN DES FINZICONTINI''

15:05 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 MADAME ET SON FANTOME
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20:30 LE 60
21:30 RUE DES PIGNONS
22:00 SCIENCE-REALITE
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 CINEMA

Nids d'espions à Istambul. Drame réalisé par Peter Collinson, avec Stanley Baker, Geraldine Chaplin et Donald Pleasence. Un agent secret doit retrouver un certain agronome general fraichement évadé d'un camp de concentration soviétique. Ses recherches le conduisent aux Etats-Unis et en Turquie, mais il s'aperçoit qu'il est doublé par des collègues et qu'il a perdu la confiance de son chef. Il décide de travailler pour son compte (Brit. 72)

1:00 CINE-NUIT

Galilée. Drame historique réalisé et interprété par Lilliana Cavani, avec Cyril Cusak, Gigi Ballista et Lou Castel. La grande opposition médiévale entre science et religion n'a jamais été aussi éclatante qu'à l'époque de Galilée. L'invention du télescope lui a fait découvrir la rotation de la terre autour du soleil. Il est sommé d'abjurer et de se soumettre à l'enseignement traditionnel (It.-bulg.)

MISSIONS ESQ-OMI, INC.

Le tirage de notre rafle eut lieu samedi dernier, et nous sommes heureux de vous faire parvenir la liste des gagnants et gagnantes.

Montre: Dorothy Bush, Calgary, Alberta. Sculpture: Jacinthe Nault, Saint-Camille, P.Q. Sculpture: Monique Bourdon, Longueuil, P.Q. Montre: Lucille Saint-Amant, Saint-Jean-Baptiste, Manitoba. Rasoir: T. Racicot, Sudbury, Ontario. Radio: Marie-Claire Bouchard, Bathurst, N.-B.

Mgr Omer Robidoux et tous ses missionnaires de l'Arctique vous remercient du fond du coeur pour votre magnifique support envers leurs missions esquimaudes.

Tous ces missionnaires du grand nord canadien s'unissent pour demander à Dieu de vous combler de Ses grâces si chères.

Sincèrement en Lui,

R.E. Lavack, secrétaire de Monseigneur Omer Robidoux



M. et Mme Alphonse Doiron, résidents de Saint-Boniface, célébreront leur 50e anniversaire de mariage mardi, le 3 mai 1977. Leur famille accueillera la parenté et les amis au local scout, 466, rue Aulneau, Saint-Boniface, de 2h00 à 5h00 p.m. dimanche, le 1er mai. M. et Mme Doiron furent mariés à Rustico, I.-P.-E., en 1927. Ils ont trois enfants et quatorze petits-enfants.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LEON LOUIS LUCIEN CANCADE, de la ville de Saint-Boniface, au Manitoba, retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 16 mai 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour d'avril 1977.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ARMAND BERGERON, du village de Somerset, au Manitoba, entrepreneur.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 1er juin, A.D. 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour du mois d'avril, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

Une soirée du crédit social

(LE CREDIT SOCIAL AU MANITOBA)

Le congrès de la Ligue du Crédit Social du Manitoba, qui eut lieu le 26 mars dernier au Kildonan Motor Hotel, 2100 rue Main à Winnipeg, a remporté un succès digne de mention.

A la réunion de l'exécutif, débutant à 9 heures du matin, une soixantaine de délégués, représentant à peu près toutes les régions du Manitoba, ont passé des résolutions traitant de l'intérêt du mouvement et d'un plan d'action en vue de futures élections.

Un nouveau comité exécutif fut élu comme suit: Président, M. Wenzil Hanick, Winnipeg; 1er vice-président, M. Henry Enns, Arnaud; 2e vice-président, M. Peter Stevens, Winnipeg; secrétaire, Mme Judy Siemens, Plum-Coulee; trésorier, M. Richard Stonyk, Winnipeg.

M. le professeur Lorne Reznowski de Winnipeg et M. Paul Fromm, journaliste de Toronto, ont donné de substantielles conférences sur les réformes nécessaires à une heure où les valeurs économiques, sociales et morales sont menacées.

A 6:30 du soir un succulent banquet réunissait 174 personnes de la ville et de la campagne. Sept soeurs de la famille Froese de Winkler ont offert une magnifique présentation de chants classiques chaleureusement applaudis de l'assistance.

L'orateur invité à cette soirée était M. Joe Thauberger de Régina, Saskatchewan, bien connu surtout comme auteur du livre "Will Inflation ruin us". Sa causerie fut vivement appréciée.

Merci aux personnes qui se sont dérangées pour assister à ce congrès. Sachons surtout reconnaître le mérite de ceux qui ont organisé cette séance d'étude constructive, au prix de pénibles sacrifices.

La doctrine créditiste est un sujet que trop de braves gens se permettent de critiquer sans en connaître les premiers éléments.

Ceux qui auraient des suggestions à faire à ce propos voudront bien communiquer avec les intéressés à l'adresse suivante: 194, rue Despins, Saint-Boniface. Au téléphone: 233-8178.

(COMMUNIQUE)

□

Thé du printemps

Le Centre d'âge d'or de Saint-Boniface organise un thé du printemps qui aura lieu le 6 mai, de 11h à 4h30. Il y aura vente d'artisanat, de pâtisseries, d'objets faits à la main, etc. Tirage au sort: prix en argent, peinture, tapisserie, couvre-lit en piqué, cafetière électrique, paniers d'épiceries. Un délicieux goûter sera servi. Venez rencontrer vos amis, vous en faire de nouveaux, et peut-être gagner de beaux prix... tout en aidant le Centre.

(COMMUNIQUÉ)

Nécrologie

Mme Maria-Emma GOBEIL (née Roy)

Le 13 avril 1977, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédée, à l'âge de 79 ans, Mme Maria-Emma Gobeil, du 178, rue Eugénie, Saint-Boniface.

La messe des funérailles, précédée de la récitation des prières, fut célébrée à 11h a. m. le samedi 16 avril par le Père L. Godbout, O.M.I., en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation eut lieu le lundi 18 avril dans le cimetière de Saint-Boniface.

Mme Gobeil fut précédée dans la tombe par son époux, M. Aldord Gobeil en 1963. Elle laisse dans le deuil trois fils, Albert et Valmore de Saint-Boniface et Léon de Windsor, Ontario; une fille, Mme L. Fortier (Thérèse) de Lorette, Man.; 12 petits-enfants et sept arrière-petits-enfants, ainsi qu'un frère, Jean Roy de Montréal.

Les porteurs étaient MM. Paul et Jeannot Fortier, Richard Pambrun et Kenny Davies.

La Chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion, était en charge des arrangements.

□

M. GERMAIN-M. MARTEL

Le 12 avril 1977, à sa résidence, est décédé accidentellement, à l'âge de 57 ans, M. Germain-Marius Martel, époux bien-aimé de Mme Jeanne Martel (née Degagné) du 960, rue Archibald, Saint-Boniface.

Des prières, suivies de la messe des funérailles célébrée par l'abbé E. Raimbault, furent récitées à 2 heures de l'après-midi, le 15 avril, en l'église Saint-Boniface.

M. Martel laisse dans le deuil, outre son épouse Jeanne, un fils, Denis de Vancouver; un beau-fils, Dollard de Winnipeg; trois belles-filles, Mmes C. Dorge (Deloraine) de Saint-Norbert, H. Cox (Gilberte) de Moose Jaw, Sask., W. Leclair (Rosa) de Vancouver; 18 petits-enfants; deux frères, Edouard de Flin Flon et Louis d'Ottawa; un demi-frère, Eugène Prieur de Saint-Boniface; une soeur, Mme H. Piedalue (Cécile) de Saint-Boniface.

M. Martel était un ancien combattant de la 2e guerre mondiale et fut au service de la Commission du Grain pendant 27 ans.

La Chapelle Funéraire Philip Coutu était en charge des arrangements.

GUY-J. DESHARNAIS



Accidentellement à Transcona, le 1er avril 1977, à l'âge de 18 ans, est décédé Guy-J. Desharnais, fils aîné de Gérard et Noëllia Desharnais du 326 avenue Melrose est, Transcona. Il laisse dans le deuil ses bien-aimés parents, deux frères, Marc et Norman, sa grand-mère Mme Adrienne Desharnais, son grand-père M. Magloire Desrosiers, son amie Jane, ainsi que beaucoup de parents et d'amis.

Né à Winnipegosis, il reçut sont éducation à Transcona et à Saint-Boniface et gradua à l'école Murdoch McKay le 28 juin 1976. Guy était très actif dans les organisations sportives et était membre du mouvement Scout (district Rivière-Rouge) depuis huit ans.

La messe des funérailles fut concélébrée dans l'église Notre - Dame - de - l'Assomption, 609 Leola Transcona, remplie à capacité. M. le Curé Lucien Roy officia avec l'abbé H. Perron et le Père Isaïe Blanchette; ont aussi pris part à la concélébration les Pères F. Turgeon, D. Ruest, R. Roussin, C. Deshaies et l'abbé M. Chaput.

Les membres de la garde d'honneur du 11e Poste Pionnier, Transcona, ont fait leur dernier adieu à Guy, leur frère scout, par le Grand Salut.

Les porteurs furent Lucien Desharnais, Jacques Desrosiers, Georges Desrosiers, Gilles Jolicoeur, Terry Gall et Phil. Rizzuto.

Les porteurs d'honneur furent Roland Desrosiers, Gérald Desharnais, Michel Gérardy, Guy Carrière, Danny Berrie et Scott Galloway.

REMERCIEMENTS

La famille Gérard Desharnais désire par la voie du journal remercier très sincèrement M. l'abbé Lucien Roy et tous leurs parents et amis pour avoir partagé leur grande peine au départ de leur cher fils, Guy, pour le ciel.

Un merci spécial à M. l'abbé Lucien Roy, curé, aux concélébrants, aux lecteurs, M. Don Marentette, le père Isaïe Blanchette, les Soeurs Orise Desrosiers et Rita Desrosiers, aux servants, aux organistes Soeur Agatha Dorge et Melle H. Blais, à la chorale dirigée par Soeur Amanda Desharnais, aux porteurs et aux membres de la Garde d'Honneur du "11e Poste Pionnier". Aux dames de la ligue des Femmes Catholiques un reconnaissant merci pour avoir préparé et servi un délicieux goûter.

La famille veut dire aussi son appréciation pour les nombreux témoignages de sympathie exprimés soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, visites à domicile, assistance aux prières et aux funérailles ou qui d'une manière ou d'une autre ont aidé, ce qui a grandement contribué à alléger leur peine.

TRANSPORT CANADA

SOUMISSIONS

Un projet dans le cadre de l'entente *Canada-Ontario North-Western Subsidiary Agreement.*

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à Transport Canada et portant l'indication "Tender for the Runway Extension, Kenora Airport", seront reçues jusqu'à 3:00 P.M. HEURE DE WINNIPEG le 18 mai 1977 pour: "Extension of Runway 07-25 and related work at Kenora Airport, Kenora, Ontario".

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Agent régional des Approvisionnements, Transport Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur réception d'un chèque visé au montant de $25.00 fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Aucun contrat ne sera accordé avant que l'approbation ait été obtenue, si nécessaire, des organismes fédéraux et provinciaux intéressés au contrat.

D.A. Lane
Administrateur
Région du Centre
Administrateur des Transports aériens du Canada.

LA VÉRITÉ

Mais aimez vos ennemis, faites du bien, et prêtez sans rien espérer. Et votre récompense sera grande, et vous serez fils du Très-Haut, car il est bon pour les ingrats et pour les méchants.
(Luc 6, v. 35).

La Page de Bicolo ...

Le printemps est arrivé! Enfin je peux sortir et jouer avec ma corde-à-sauter. Viens t'amuser avec moi!

Bicolo





N'oublie pas le CONCOURS du PRINTEMPS paru la semaine dernière.

***Pour les petits,* regarde ta page de la semaine dernière.**

***Pour les grands,* "Dis-moi ce que tu aimerais faire quand tu seras grand".**

Le Concours se termine *le 5 mai*.

MOTS CROISÉS

Voilà un amusant petit mot croisé. Tu prends la première lettre du nom de chacune de ces choses et tu auras les 4 lettres de chacun des mots cherchés.

Horizontalement:

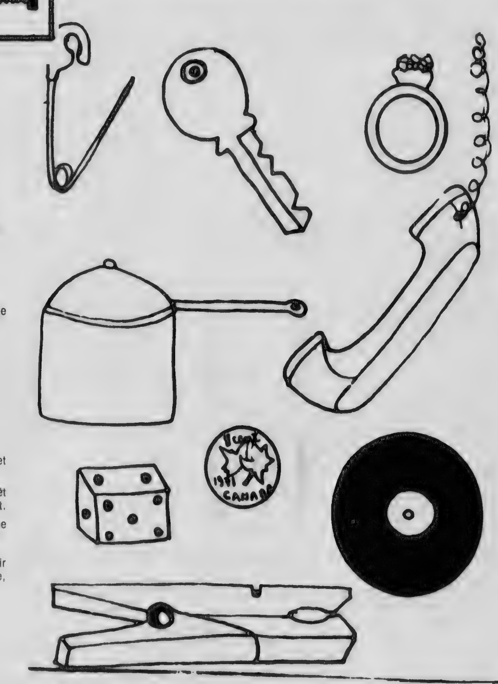
1) pays ou nation
2) on en a avec de l'argent
3) il était proche de Caïn
4) célèbre Lac d'Ecosse

Verticalement:

1) mammifère du Canada
2) tuyau
3) ligne qui passe par le centre d'une chose. (Pluriel)
4) pareils, semblables

JEU D'OBSERVATION!

Es-tu bon observateur? Regarde bien ces objets durant ½ minute. Maintenant ferme les yeux et essaie de te rappeler le plus grand nombre d'objets possible. Combien y en a-t-il? Nomme-les.



Courrier

Cher Bicolo,

Merci pour la belle tuque du Voyageur. Elle me fait bien. Je remercie les juges pour m'avoir choisi comme gagnant du Concours, Bicolo.

Un ami,
René Caya
Great Falls, Manitoba.

Cher Bicolo,

Bonjour! J'écris cette lettre pour te remercier pour la belle chemise et le cahier de Nico et Niski. Aussitôt que j'ai reçu le beau cadeau j'ai mis la chemise et commencé le cahier. Le livre est très intéressant. La chemise me fait aussi parfaitement. J'espère gagner encore.

Je vais toujours regarder et faire les activités de la page de Bicolo. Merci beaucoup!

De ton amie,
Lorraine Bonneteau
Sainte-Anne, Manitoba.

Cher Bicolo,

Merci pour la ceinture flèchée et le petit livre que j'ai gagnés.

Ton amie,
Sylvie Eloy
Saint-Boniface, Manitoba.

SAUCE AU CARAMEL

RECETTE

SAUCE AU CARAMEL

Délicieuse comme garniture de tarte, ou avec de la crème glacée ou du gâteau.

Il me faut:

2 cuillerées à table de beurre
1 tasse de cassonade
½ tasse de sirop de maïs (doré)
½ tasse de lait

Quoi faire:

Dans la casserole, je mêle ensemble le beurre et la cassonade.

Je mets sur un feu vif, et en remuant sans arrêt avec la cuillère de bois, j'ajoute: le sirop et le lait.

Je laisse bouillir cinq minutes, sans cesser de remuer.

Pour garnir une tarte de 8 pouces, je laisse tiédir avant de verser dans la croûte cuite. En sauce, j'éclaircis avec un peu d'eau.

BON SUCCÈS

Histoire fo-folle...

Voici quelque chose d'amusant. C'est une histoire qui n'a pas de fin.

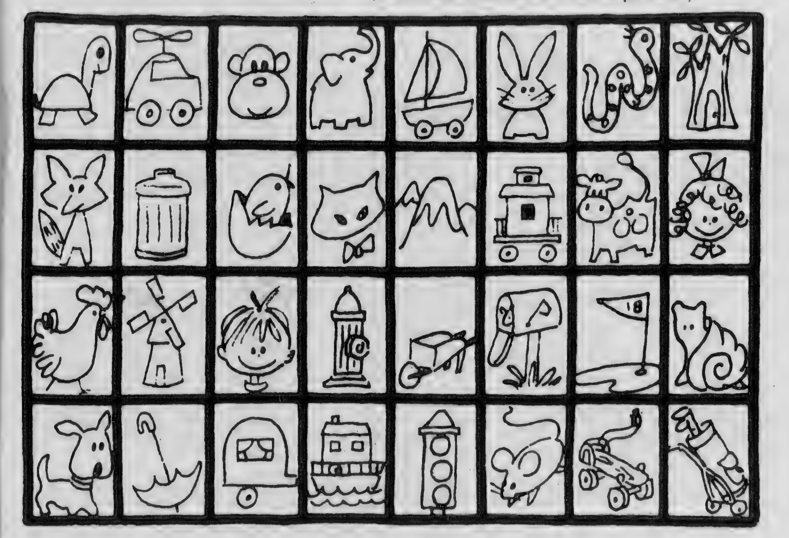
Découpe les petits portraits ci-dessous. Place n'importe quel portrait dans les carreaux vides de l'histoire.

Change les portraits, relis et tu as toute une autre histoire... L'histoire devient de plus en plus drôle ou stupide... Amuse-toi bien!!!

La promenade

Un ☐ partit faire une promenade dans un ☐. Soudain il vit ☐ et lui demanda de le suivre. Ensemble ils passèrent au-dessus de ☐ et autour de ☐ et au-dessous de ☐. Ils s'amusaient si bien à regarder ☐ qu'ils manquèrent la sortie de l'auto-route et se retrouvèrent dans ☐. Alors ils retournèrent chez-eux et recommencèrent leur promenade, mais cette fois-ci.......

(Recommence l'histoire avec d'autres portraits..)





Qui est heureux de voir apparaître les fleurs et les papillons?

Joins les points de 1 à 22.

RÉPONSES — MOTS CROISÉS:

Horizontalement

1 - Etat 2 - luxe 3 - Abel - 4 - Ness

Verticalement

1 - Elan 2 - tube - 3 - axes 4 - tois

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________________

Ville: ____________________

Age: __________ **Grade:** __________

1000 Delayne Saurlet, Saint-Boniface
1001 Denis Saurlet, Saint-Boniface
1002 Ronald Bosc, N.-Dame-de-Lourdes
1003 Donald Smith, Sainte-Anne
1004 Lise Durand, N.-Dame-de-Lourdes
1005 Jim Collins, Thompson
1006 Natalie Lécuyer, Saint-Boniface
1007 Olivier Nayet, Saint-Pierre-Jolys
1008 Nicole Mellor, Saint-Pierre-Jolys
1009 Mario Roy, Otterburne
1010 Monique Fontaine, Saint-Pierre-Jolys
1011 Marc Laurin, Saint-Vital
1012 Garry Laurin, Saint-Vital
1013 Michèle Mabon, Somerset
1014 Gilles Saint-Pierre, Lorette
1015 Nicole Preteau, Saint-Malo
1016 Kofi Gosselin, Saint-Boniface
1017 Ronald Beaulieu, Saint-Norbert
1018 Yves Grenier, Saint-Léon
1019 Rachelle Malo, Saint-Malo
1020 Michel Manaigre, Sainte-Anne
1021 Robert Tétrault, Sainte-Anne
1022 Marc Tétrault, Sainte-Anne
1023 Laurent Tétrault, Sainte-Anne
1024 Karen André, Sainte-Anne
1025 André Marion, Saint-Boniface

MEMBRE GAGNANT
NO 2829 — Charlene Rey, 10 ans
C.P. 57
Haywood, Manitoba

opinion

Le respect des réalités

Pour des raisons connues, les entreprises du Québec éprouvent des difficultés croissantes d'exploitation. Sans être désastreuse, la situation économique est devenue préoccupante. C'est André Raynaud, économiste fiable, ancien président du Conseil économique du Canada et nouveau député d'Outremont, qui nous en avertit dans un premier discours non partisan à l'Assemblée nationale. Perspectives mauvaises pour l'année en cours, faible taux de croissance de 3%, taux de chômage de 12% affectant 300,000 personnes. A ces conditions précaires léguées par le précédent gouvernement s'ajoutent les résistances sans nombre suscitées par un Canada anglais sur un pied de guerre, dont la préoccupation ultime, on le comprend, est, sans qu'il y paraisse trop, d'amener l'économie du Québec au bord de la faillite et de tuer ainsi dans l'oeuf toute velléité d'indépendance.

Par suite d'un certain épuisement de la société de consommation, la conjoncture nord-américaine soulève maints problèmes de saturation, mais ici au Québec, en plus de les subir, nous vivons dans des circonstances particulièrement aggravantes du fait de la lutte sans merci qu'impose au monde anglophone la présence d'un Parti Québécois irréductiblement souverainiste.

Quoique difficilement, un Québec soumis se voit accepté comme partenaire canadien, mais un Québec qui lève la tête n'a plus d'amis. Seuls ses propres efforts peuvent aider à son relèvement et à l'affirmation d'une force depuis longtemps comprimée. Qu'il s'agisse de la France officielle soucieuse de se ranger du côté du plus fort, des Etats-Unis à l'opportunisme cynique, du Canada anglophone crispé dans son vouloir de briser les reins aux indépendantistes, il n'y a rien de salvateur à attendre de qui que ce soit. Le Québec est désormais seul avec lui-même et ne doit compter que sur ses propres moyens; quoi de plus normal! Cela ne signifie aucunement que le Québec a été mis au ban des sociétés mais que, posant à l'adulte, il a désormais à se défendre et à jouer des coudes pour prendre sa part. Il en est capable, sous réserve.

Beaucoup de considérations particulières, qu'il serait oiseux de récapituler, forment la toile de fond du problème québécois, mais la situation sur le plan pratique peut se résumer ainsi: le salut est en nous et pas ailleurs. Pour revivifier notre économie malade et combattue, un seul moyen: à court terme diminuer le coût réel du travail au Québec, ce qui veut dire bannir les hausses salariales excessives surtout dans le secteur public, réduire la progression des dépenses gouvernementales, enrayer la montée effarante du fonctionnarisme improductif et, à long terme, retrouver notre croissance démographique, développer notre technique et reprendre possession de nos matières premières qui font marcher l'industrie américaine.

On a candidement pensé que le gouvernement élu pouvait tout faire et qu'il avait toutes les solutions. Le mythe du pouvoir sévit au Québec plus qu'ailleurs. Chaque contribuable est comme pendu aux basques de l'état pour éviter de porter son propre poids. Nos ressources fiscales sont abondantes mais non inépuisables. L'inflation et le chômage que nous connaissons proviennent en grande partie de la politique électoraliste des hauts salaires dans les secteurs public et parapublic. Il faut mettre un terme à l'évolution inconditionnée de ces salaires des fonctionnaires à tous les échelons, évolution indifférente aux misères du marché du travail dans l'entreprise privée. Cesser de croire, selon les termes d'André Raynaud, que travailler pour l'Etat "devrait immuniser chacun contre toute perturbation extérieure jusqu'à la fin des temps... bon an mal an, chômage ou pas, conjoncture favorable ou non, recettes publiques en hausse ou en baisse".

Pourquoi faut-il que les salaires du secteur public, déjà supérieurs de 30% à ceux du secteur privé, poursuivent une ascension continuelle sous la pression des besoins des syndicats? Sans doute que l'état, échappant à toute concurrence immédiate, pourra réussir à satisfaire ces appétits mais, pour y arriver, il devra augmenter indûment les impôts, causant la fuite des capitaux et des citoyens eux-mêmes.

Par crainte de paraître antisyndical, on n'ose plus établir de relation entre l'inflation, le chômage et les salaires trop généreux versés par les différents paliers de gouvernement. Et pourtant elle existe. Le ministre Parizeau vient de déposer ses prévisions budgétaires pour l'année en cours. Malgré sa compétence, il n'a pu faire mieux que trouver un maigre $80 millions pour lancer de nouveaux programmes de dépense. Le trésor criait misère. Les salaires et les intérêts avaient tout pris.

Qu'on l'accepte enfin: la survie victorieuse du Québec suppose avant tout le respect des réalités.

Clément Marchand

[Dans LE BIEN PUBLIC]

L'HYPERTENSION MÈNE TOUT DROIT AUX MALADIES DU COEUR

L'hypertension est le plus important des facteurs connus contribuant aux maladies du coeur, aux accidents cérébro-vasculaires (thrombose et apoplexie) et aux maladies du rein. Elle constitue un des facteurs dans la moitié des décès résultant des maladies du coeur.

Voilà pourquoi les journaux, la radio et la télévision exhortent si souvent les Canadiens à faire vérifier leur tension artérielle. Environ deux millions de Canadiens font de l'hypertension, et plusieurs d'entre eux risquent de mourir ou de devenir informes à moins de réduire leur tension artérielle.

L'hypertension ne se manifeste généralement par aucun symptôme particulier avant qu'il ne soit trop tard et, dans la plupart des cas, les médecins ignorent ce qui peut en être la cause. C'est pourquoi tout le monde doit faire vérifier sa pression régulièrement. C'est simple, ce n'est pas cher et ça ne fait pas mal. On traite généralement l'hypertension par des médicaments et une diète appropriée.

On a tendance à croire que l'hypertension est une maladie de vieux. Mais on a tort, on peut faire de l'hypertension à tout âge: à l'adolescence et même à un tout jeune âge, aussi bien qu'à l'âge adulte. Même si elle frappe à tout âge, on ne prête pas assez attention à cette maladie. La moitié des deux millions de Canadiens qui font de l'hypertension ignorent leur état. Parmi ceux qui savent qu'ils en font, la moitié seulement suivent un traitement quelconque.

Les moyens pour réduire la haute pression sont connus. Cependant, ceux qui font de l'hypertension ne sont généralement pas très portés à suivre le traitement qui demande beaucoup de persistance et d'attention. Les patients ont tendance à se décourager puisqu'ils n'ont aucun symptôme de maladie et ont l'impression d'être en forme. A long terme cependant, le traitement en vaut la peine.

En général ceux qui font de l'hypertension ne prennent pas garde non plus aux autres facteurs qui contribuent également à accroître le risque d'une crise cardiaque ou d'une thrombose. La Fondation des maladies du coeur les appelle les "facteurs de risque"; mauvais régime alimentaire, cigarettes, manque d'exercice et obésité. L'hérédité peut, elle aussi, jouer un rôle: ceux dont les parents font de l'hypertension sont plus susceptibles d'en faire eux-mêmes.

La Fondation des maladies du coeur mène des campagnes d'éducation populaire pour sensibiliser le public à ce problème. Si plus de Canadiens faisaient vérifier régulièrement leur pression artérielle, ils vivraient plus longtemps et en meilleure santé. On a les armes pour combattre ce mal insidieux mais sans un public informé et coopératif ces armes ne pourront rien.

La Fondation des maladies du coeur a besoin de votre appui pour poursuivre sa lutte contre l'hypertension.

(La Fondation des maladies du coeur)

Billet

IL NE SUFFIT PAS TOUJOURS DE VOULOIR

Une affiche, tantôt rose, tantôt bleue, comme la couleur de draps de bébé, annonce depuis quelque temps que "ce que femme veut elle l'aura".

On pouvait penser que depuis l'année internationale de la femme, ce genre de slogans avait disparu dans les oubliettes.

Erreur, Mesdames, on n'est jamais aussi bien trahie que par des consoeurs. Depuis quand un défilé de modes, véhiculant, qu'on le veuille ou non, l'image de la femme objet, se faisant admirer pour ce qu'elle porte et non pour ce qu'elle est, peut-il refléter l'image vraie de la femme en 1977?

Qu'on y ajoute, comme des légumes autour d'un plat de résistance, du yoga, de la céramique ou de la tapisserie, n'empêchera pas certaines femmes de trouver la sauce et le plat amers. Et comme dessert, on propose, non pas une femme auteur, compositeur, ou interprète, mais un homme qui devra faire flotter sur ce défilé un parfum du genre "voyez, nous acceptons tout le monde, nous sommes libérées".

En résumé, cette soirée devra présenter des expressions manuelles ou vestimentaires de la femme.

Il ne faudrait surtout pas la faire parler, de ses problèmes, de ses droits. Mais la faire rêver et oublier que la femme en 1977, fait autre chose dans la vie et se débat avec des problèmes d'hostilité dans les domaines professionnel, social ou autre.

On pourrait suggérer un autre titre à cette manifestation. Tout simplement: "Défilé de modes" [si mode il y a]. Mais de grâce, pas de généralisation." "Ce que femme veut elle l'aura..." peut-être. Reste à savoir quelle femme veut quoi, et à quelles conditions.

A. L.

Le Séminaire

Comme par les années passées, le Séminaire de Saint-Boniface — 615, rue Laflèche — ouvre à nouveau ses portes au grand public le dimanche 1er mai prochain entre 14h et 16h (2h à 4h p.m.) par une **DÉGUSTATION DE VINS ET FROMAGES.**

Le but de cette rencontre est de permettre à tous les chrétiens du Diocèse de Saint-Boniface et la population francophone du Manitoba de venir se rendre compte eux-mêmes du travail accompli auprès des jeunes dans ce milieu de formation qu'est le Séminaire.

Il sera possible, durant la journée, de visiter la maison et une exposition de travaux manuels réalisés par les jeunes du Séminaire.

Cette fête permettra à beaucoup de visiteurs de revoir des amis et faire de nouvelles connaissances.

Il y aura le tirage du gros lot de $1000 de la souscription **ELAN** '77.

C'est à vous, lecteurs, qu'est lancée l'invitation. Venez en grand nombre, amenez parents et amis. Nous serons heureux de vous accueillir.

(COMMUNIQUÉ)

AVIS À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ RURALE DE SAINTE-ANNE

Depuis plusieurs années, le Village de Sainte-Anne fournissait aux résidents de la municipalité le service de protection de feu. Bien que la municipalité rurale a toujours défrayé les dépenses de ce service, durant les dernières années, les demandes devenaient de plus en plus fréquentes. En 1976, nos pompiers ont répondu à 23 demandes dont 21 étaient dans la municipalité rurale. Durant ces occasions, le village se trouvait sans aucune protection pour ses résidents.

Le conseil du village a donc jugé bon de tenter de remédier à ce problème de laisser ses contribuables sans protection. Nous avons discuté avec la municipalité rurale de Sainte-Anne de nos inquiétudes et leur avons fait cette proposition.

a) que la municipalité rurale achète un camion à feu approuvé par le département provincial.

b) les deux camions deviendraient conjointement la propriété du village et de la municipalité.

c) toutes les dépenses du département de feu seraient défrayées 50-50 par le village et la municipalité.

d) chaque municipalité devra payer le salaire des pompiers pour combattre les feux dans leur propre territoire.

e) le village s'occuperait de fournir et d'entraîner les pompiers requis.

f) le présent système de communication de 24 heures par jour pour le village, serait utilisé pour la municipalité.

g) un comite du département de feu serait formé et composé d'un représentant de chaque conseil municipal, des secrétaires et du chef des pompiers.

h) que la municipalité rurale de Sainte-Anne rende réponse au village par le 31 mars 1977. Si non, le village devra cesser de fournir ce service de protection de feu aux résidents hors des limites du village.

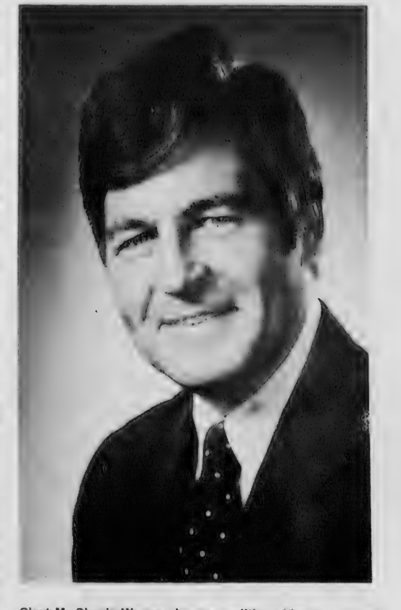
Au premier avril 1977, le village de Sainte-Anne n'avait reçu aucune communication de la municipalité. Le 5 avril 1977, la municipalité de Sainte-Anne recevait l'avis officiel que le village ne fournissait plus le service de protection contre les incendies aux résidents de la municipalité à partir du premier avril 1977. Cependant à leur dernière assemblée, le conseil du village a adopté une motion d'accorder un délai au 30 avril 1977 avant de refuser les appels hors des frontières du village. Ceci pour nous alouer le temps d'aviser les résidents hors des limites du village afin que ceux-ci puissent s'informer des autres arrangements qui seraient disponibles pour leur protection par l'intermédiaire de leur municipalité.

Cette décision fut prise non sans malaise, mais le conseil du village croit qu'elle était nécessaire.

Nous regrettons d'aviser que toute demande pour protection de feu hors des frontières du village de Sainte-Anne devra être refusée après le 30 avril 1977.

Le conseil du village
de Sainte-Anne

André J. Chaput
Maire



C'est M. Claude Wagner, homme politique bien connu, qui sera le prochain invité de la Société franco-manitobaine dans le cadre de son programme de conférences politiques. Monsieur Wagner, présentement député de Saint-Hyacinthe (Québec) aux Communes, viendra donc à Saint-Boniface mercredi le 27 avril.

Monsieur Wagner fut reçu membre du Barreau de Québec en 1949. Il devint procureur de la Couronne en 1960. En 1962, il est élu vice-président de la Société québécoise de Criminologie et donne des cours de droit à l'Université de Montréal. Il devient juge à la Cour des Sessions de la Paix, à Montréal en 1963 et bientôt Procureur général du Québec dans le gouvernement Lesage. Le 4 juin 1965, M. Wagner devient le premier titulaire du poste de Ministre de la Justice du Québec. De nouveau désigné juge à la Cour des Sessions de la Paix à Montréal en 1970, il quitte ses fonctions en 1972 pour devenir député du Comté de Saint-Hyacinthe à la Chambre des Communes à Ottawa, sous l'étiquette du Parti Progressiste-Conservateur. Monsieur Wagner a choisi comme thème à sa conférence: "Le Canada à l'heure des minorités".



"Je t'ai manquée"

"Mon Dieu, donnez-moi la sérénité d'accepter ce que je ne puis changer, le courage de changer ce que je peux, et la sagesse d'en connaître la différence."

- Marc-Aurèle

Il existe une catégorie de problèmes qui ont le pouvoir d'engendrer, sitôt posés, de vives discussions dont les participants sortent, leur opinion inchangée, encore plus indécis qu'ils n'y étaient entrés, résolus à ne plus jamais s'y laisser prendre; sachant bien cependant qu'ils succomberont de nouvesau à la première tentation.

C'est un de ces points délicats que je voudrais aborder; point capable de faire tourner la moindre "intervention pédagogique" en situation cornélienne: "Quel français enseigner au Manitoba?"

En réalité, et peut-être par prudence, je ne voudrais l'envisager que sous les aspects proposés par la maxime stoïque mise en exergue: accepter ce que l'on ne peut changer, changer ce que l'on peut et surtout essayer de connaître la différence.

Il serait vain de jouer à l'autruche et de refuser de voir que le français est, au Manitoba, en 1976 fort menacé et même parfois bien atteint.

Mais faut-il "jeter le manche après la cognée" et baisser les bras en déclarant qu'il n'y a plus rien à faire; ou ignorer avec superbe un état de fait en se drapant dans la langue de Corneille et des Académiciens, là-bas, en s'enfonçant sur les oreilles le bonnet du "Français International" dont il est comme des modèles linguistiques: opérationnels mais sans réalité.

Le problème ne doit pas se poser en ces termes, en termes de norme ou de modèle; mais d'abord en termes de priorités.

Et quelle est, dites-moi, la première priorité? Que le français vive, survive, ici et maintenant. Et qu'est-ce qu'une langue qui vit? C'est celle qui est utilisée tous les jours, par **tout le monde,** dans **toutes les occasions de la vie;** c'est celle qui est utilisée par le garagiste, par le contrôleur de "parkmètre", par la ménagère et le joueur de hockey. Ce sont eux qui font vivre une langue, eux qui vous en donne le véritable état, pas le professeur ou le juge! Ce sont eux qu'il faut écouter. Et je renverrai les puristes à un autre puriste: Malherbe disait à ceux qui venaient lui demander conseil sur la langue: "Allez écouter les "crocheteurs" de la Halle, c'est d'eux que vous devez apprendre!" Allez écouter ceux qui déchargent les légumes dans la rue et non pas les membres de l'Académie Française récemment fondée!

Est-ce à dire que c'est à cela qu'il faut s'en tenir? Certes non, mais c'est de cela qu'il faut partir, du parler de la rue. Prenons-y bien garde, si on ne veut pas tenir compte de cela, on enseignera une langue fort belle sans doute mais inutilisable sauf pour les touristes et les étudiants boursiers en France. Et, plus grave, l'enfant au sortir de l'école ne sera plus compris par ses parents; devant cette incompréhension, ils ne leur restera plus qu'une ressource employer la langue qu'ils ont en commun, celle de la télévision, de la presse et des annonces publicitaires; ils communiqueront en anglais et on sera bien avancé!

Dans le no 22 de Langue Française, Willian Labov de l'Université de Pennsylvanie, a fort bien étudié ce problème dans un article sur l'étude de l'anglais non-standard. Il y dit notamment: "Celui qui n'est plus capable de parler la langue non-standard des gens de son milieu, langue dans laquelle il a été élevé, n'est pas reconnu comme la même personne s'il retourne auprès des siens".

Est-ce à dire encore une fois qu'il faille accepter la situation telle qu'elle est et "ne pas avoir le courage de changer ce que nous pouvons"? Et si l'on accepte lucidement de parler de la situation linguistique du français au Manitoba en termes réels, c'est-à-dire en termes de langue "dominante" et de langue "dominée", faut-il pour autant accepter que cete domination devienne à long terme une "conquête"?

Seulement, si l'on décide de faire un effort, encore faut-il savoir d'où faire partir cet effort?

On parle d'épanouissement et de renouveau de la langue. C'est louable mais c'est un peu comme si on ajoutait un bel étage neuf à un immeuble à la charpente rongée, comme si l'on étayait un palais croulant. Il faut d'abord consolider la charpente, savoir quelles sont les poutres pourries, où sont les tuiles manquantes. On ne pourra parler de renouveau que lorsque l'on saura ce qu'est aujourd'hui le français au Manitoba.

Et que l'on ne vienne pas me dire: "Mais je le sais, je sais ce que je dis, ce que l'on dit". Ce n'est pas vrai, il y a un monde d'une impression, d'une vision personnelle à une description générale d'une situation si complexe. Là encore il ne faut pas faire l'autruche. Chaque niveau social a son parler, le juge sera peut-être moins anglicisé que le mécanicien et le professeur du secondaire moins que le garçon de café. On ne parlera pas de la même manière à Saint-Jean-Baptiste qu'à Winnipeg, à Sainte-Anne qu'au Cheval Blanc. Et c'est cela qu'il faut savoir. Il ne s'agit pas d'une question de fautes ou d'incorrections, mais seulement de tenir compte de tous les aspects du français.

Et seule une description objective, socio-linguistique sur un modèle sciéntifique du français, tel qu'il est parlé en 1976 au Manitoba, nous permettra de le savoir. Les Québécois l'ont faite, les Ontariens l'ont faite... A partir de là et quand on aura cet instrument en main, on pourra cerner le problème, savoir ce qui est anglicisme et ce qui est barbarisme (ce n'est pas toujours la même chose curieusement) et faire la part entre ce que l'on conservera et ce que l'on cherchera à transformer. C'est là aussi que l'on puisera " la **sérénité** d'accepter et le **courage** de changer ainsi que la **sagesse** qui fait connaître la différence." A condition que l'on n'oublie pas encore une fois que la langue, la vraie, celle qui vit, c'est celle de la mère de famille et non pas celle du professeur.

C'est alors que le rôle du professeur prend toute son importance. Loin de moi l'idée de croire qu'il doit supporter seul la tâche de "rénovation" de la langue mais nous savons bien qu'en contexte "minoritaire" l'école doit prendre en charge nombre de responsabilités et d'attitudes qui sont ordinairement le fait du "milieu" au sens le plus large du terme.

Il ne faut pas se leurrer, le rôle du professeur franco-manitobain est particulièrement important et délicat. C'est lui qui aura la charge, une fois en main l'instrument dont j'ai parlé plus haut, de cerner les points faibles, les structures défaillantes, celles qu'il faudra petit à petit éliminer, celles qu'il faudra renforcer ou ré-introduire, les termes de vocabulaire sur lesquels il lui faudra faire porter son effort. C'est à partir de cette description de la langue, de cette vision d'ensemble qu'il pourra, travaillant d'abord et avant tout sur la langue qui sera: 1 - compréhensible à tous **les niveaux de la société,** 2 - conforme à la tradition linguistique de culture française, sens le plus large du terme, 3 - qui rend surtout compte de cette situation unique, celle du français au Manitoba; c'est-à-dire une langue qui reflète une culture originale (n'en déplaise à certains) celle qui tient compte d'un passé, des bals à l'huile et du caribou et d'un présent, des motos-neige et des "popcorns".

C'est un travail délicat en ce sens qu'il ne doit jamais perdre de vue aucun de ces trois aspects et que l'enseignant doit toujours avoir "une connaissance précise de la structure sous-jacente au parler non-standard utilisé par ses élèves s'il veut être efficace dans son enseignement".

L'enseignant ne devra jamais non plus perdre de vue qu'il y a deux plans d'action sur la langue:

- à court terme, il faut que le français soit parlé **tant bien que mal,** dans le plus grand nombre d'occasions;
- à long terme: que l'on retrouve une expression originale, non plus "dominée" mais indépendante, un moyen d'exprimer ce qu'il y a d'unique dans le fait d'être en 1977 franco-manitobain.

Et pour finir sur une note optimiste: Imaginons un jeune homme qui rencontre sa "blonde" après une semaine d'absence et qui lui dit en la prenant dans ses bras: "Je t'ai manquée", le professeur du Collège de Saint-Boniface peut avoir des cauchemars et l'Académicien se retourner sur son siège, dérangé par cet "anglicisme" cela n'a pas d'importance: un fait est là: dans un moment d'émotion intense, ils se sont parlés **en français** et qu'importe la faute, l'assimilation n'est pas pour demain! Le professeur aura tout le temps d'expliquer aux enfants que ce qui est conforme au système linguistique français, à l'inverse de l'anglais, c'est de dire dans cette situation "Tu m'as manqué!"

Michel Breton
Conseiller pédagogique
[Dans la Revue les Educateurs franco-manitobains]

MINORITÉS...
(suite)

geste ou une décision gouvernementale, on attribue toujours ce geste ou cette décision non pas à un gouvernement démocratiquement élu, mais à des instances partisanes. Le Livre blanc sur la langue devient donc le "Livre blanc du PQ", la réforme des caisses électorales devient celle du PQ. Quand des ministres rencontrent des hommes d'affaires, c'est une rencontre organisée par le PQ. Quand le Québec prend une position fédérale - provinciale, c'est aussi une position du PQ. Et ainsi de suite. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à consulter les titres des journaux anglophones de Montréal.

Le truc ici consiste à diminuer la légitimité de notre équipe et à instiller dans l'esprit des anglophones québécois qu'ils n'ont effectivement pas affaire à un véritable gouvernement. Pourtant, lorsque ces mêmes journaux parlent d'Ottawa, jamais il n'est question des Libéraux, mais bien du gouvernement fédéral.

Troisième exemple: le Livre blanc sur la langue. Comme il fallait le supposer, ce document a été mal reçu par les éléments anglophones organisés du Québec et par ceux de l'extérieur. Une telle réaction se comprend en partie et était attendue. Mais l'interprétation qu'on donne du Livre blanc est beaucoup moins honnête. On en parle comme s'il s'agissait d'une proclamation raciste et vengeresse annonçant la mise au ban et l'extinction souhaitée d'une pauvre minorité sans défense dont on bafoue les droits fondamentaux, aussi bien collectifs que personnels! On tente de donner de nous, partout au Canada, une impression d'intolérance bornée, oubliant là que, même avec le Livre blanc et peut-être à cause de lui, les avantages réservés aux anglophones québécois demeureront considérablement et solidement plus étendus que ceux dont, **en pratique,** jouissent les francophones de l'extérieur du Québec. Sans compter que la minorité anglophone au Québec se sent quand même appuyée par plus de 240 millions de nord-américains parlant la même langue et économiquement puissants. Evoquer, dans ces conditions, une extinction de cette minorité ferait normalement sourire, si cette perspective n'était pas prise au sérieux par des gens qu'informent mal les défenseurs attitrés, volontaires et inconscients des "establishments" canadiens traditionnels.

Car — et c'est cela qui en définitive compté — notre élection a été perçue, avec raison, comme la remise en question d'un équilibre autant économique que politique qui a toujours convenu aux "establishments" aussi bien fédéraux que provinciaux. Mais le propre des "establishments" est de prendre bien soin de ne pas montrer qu'ils veulent sauvegarder l'acquis. Ils préfèrent plutôt des méthodes moins directes et se donnent bonne conscience en exagérant les menaces qui leur paraissent provenir d'un mouvement qui est au fond normal, sain et positif.

Leur unique but, dans cette perspective, est de semer la crainte du changement et de déconsidérer ceux qui prônent ce changement. Le phénomène n'est pas nouveau ni particulier au Canada; on le retrouve partout où des peuples ont décisé de s'affirmer.

On prend aussi la précaution de doser ces craintes, de les adapter à chaque public, de façon à n'oublier personne et à inquiéter tout le monde. Les francophones hors Québec présentent, de ce fait, un public de choix auquel on porte aujourd'hui plus d'attention que jamais. Dans ce cas, le message transmis est que l'avènement de la souveraineté du Québec aura deux conséquences majeures. La première est qu'il n'y aura plus d'incitation, ailleurs au Canada, à maintenir et encore moins à accroître les droits des francophones, puisque le bilinguisme ne sera plus nécessaire. La seconde est que le fait pour le Québec de devenir politiquement souverain équivaut à un abandon, par lui, des minorités francophones au Canada. En outre, souveraineté ou non, la francisation massive du Québec, préconisée par le Livre blanc, fera, dit-on, que les anglophones mettront en cause les avantages déjà consentis aux minorités.

En conséquence, selon cette façon de voir les choses, mieux vaut, pour les francophones des autres provinces, que le Québec se soumette aux contraintes du fédéralisme actuel, qu'il accorde le plus de droits possible à sa minorité anglophone et, en général, qu'il ne manifeste pas d'attitudes trop contestatrices. Ce qui revient à dire que plus le Québec est docile, plus il fournit des garanties de survivance aux minorités!

* * * * *

(à suivre)

TRUDEAU ... (suite)

expulsés de cette province et durent suivre les bisons en Saskatchewan, où ils rappelèrent Louis Riel à leur secours et furent de nouveau brimés. Cependant, ils parlent toujours français à quelques milles d'ici, à Saint-Boniface, et on les trouve encore un peu partout dans l'Ouest. Bien plus, les descendants de ceux qui avaient aboli les écoles françaises dans l'Ouest y envoient aujourd'hui, par milliers, leurs propres enfants. Or ce n'est là qu'une illustration du progrès de la tolérance dans notre pays.

Reprenant sur le Québec, et sans doute avec en tête le Livre Blanc sur la Langue, M. Trudeau déclare "qu'il faut trouver des solutions équitables et souples au problème de la langue au Québec, des solutions qui reconnaissent qu'un million de Québécois anglophones veulent, comme ils en ont le droit absolu, continuer à vivre dans leur province comme des citoyens de première classe, des solutions qui assurent en même temps une place proéminente à la langue de la majorité francophone sur le marché du travail, dans le système d'éducation et dans la fonction publique. Essayez, dit-il à son auditoire, de vous mettre à la place du Québécois francophone moyen. A Winnipeg ou à Calgary, un jeune technicien ou commis s'attendrait-il à être embauché s'il ne parlait que le français?" Et plus loin: "Pourquoi tous les Québécois ne peuvent-ils se montrer raisonnables et parler anglais? Pourquoi le français est-il si important pour eux? Je suppose que la réponse est pour la même raison que votre propre langue est importante pour vous. La majorité des Québécois ne sont pas bilingues. Comme vous, la plupart d'entre eux ne parlent qu'une langue. Mais il y a cinq millions de francophones qui vivent au Québec et les trois quarts d'entre eux ne parlent que le français. Imaginez: il y a à peu près autant de Québécois qui parlent seulement le français qu'il y a d'habitants dans les trois provinces des Prairies réunies."

"Tout comme vous quand vous parlez anglais, le Québécois qui parle français agit tout naturellement et spontanément comme il respire. C'est précisément pourquoi la langue est si importante. Parce que lorsqu'on empêche quelqu'un de parler sa langue, c'est presque comme si on l'empêchait de respirer."

Le Premier Ministre voit l'égalité linguistique comme le fondement de l'unité canadienne. Et ici, il quitte la vieille approche du "bilinguisme". "Personne, au sein du gouvernement, n'est d'avis qu'une culture en particulier est supérieure à une autre. Nous appuyons une politique de vigoureux multiculturalisme. Le gouvernement cherche tous simplement à assurer une plus grande égalité entre les deux langues officielles. Non pas, je le répète, poursuit-il, parce qu'elles sont meilleures que toute autre langue, mais parce que c'est le seul fondement réaliste qui puisse permettre au Canada de continuer d'exister comme pays". (...) "Il est des jours où je souhaiterais que la politique des langues officielles n'ait jamais porté le nom de "bilinguisme", car ce mot, semble-t-il, laisse entendre que notre intention est de faire apprendre deux langues à tous les Canadiens". Il s'adresse là sans doute surtout à l'Ouest anglophone.

"L'égalité des deux langues ne signifie pas qu'un plus grand nombre de Canadiens devront être bilingues, au contraire. Grâce à notre politique, la grande majorité des Canadiens pourront ne pas utiliser plus souvent l'autre langue officielle, ou ne pas l'utiliser du tout, si tel est leur désir". Et plus loin: "J'espère avoir fait la preuve que celui qui veut parler sa propre langue, que ce soit l'anglais ou le français, n'est pas un snob ou un fanatique. J'espère avoir donné la preuve qu'une plus grande égalité des langues, non un bilinguisme plus répandu, est un objectif raisonnable et qui peut être atteint, et qu'il est non seulement accessible, mais aussi essentiel, si les Canadiens désirent cohabiter dans un seul et même pays." "Depuis le 15 novembre, il faut décider si cinq millions de Québécois continueront à parler français dans le pays qui s'appelle le Canada, ou dans un pays séparé. C'est ce que la question de la langue signifie pour nous tous, rien de moins."

S'adressant à l'Ouest et au Québec: "Le défi du 15 novembre offre l'occasion aux provinces de l'Ouest de retirer de la Confédération de meilleurs arrangements, de même qu'à tous les Canadiens. Je demande aux gens de l'Ouest d'ouvrir leur coeur, de comprendre et d'accepter le besoin d'égalité linguistique des Québécois. Mais je demande aussi à tous les Canadiens, y compris les Québécois, de comprendre et d'accepter les besoins et les aspirations propres à l'Ouest, pour donner une plus grande importance au pouvoir, à la vitalité et à la maturité de l'Ouest".

Le Premier Ministre n'a pas parlé de l'Ontario où se prennent la plupart des grandes décisions affectant le Canada. Comme on l'a dit, il n'a pas parlé des francophones hors Québec que menace l'assimilation galopante. Il n'a pas parlé des problèmes majeurs que constituent le chômage et l'inflation. Le Premier Ministre a parlé à l'Ouest, où le vote libéral fait défaut, et au Québec, qui brandit la menace de l'indépendance et où cinq élections complémentaires auront lieu le 24 mai, élections que suivra dans un avenir prochain une élection générale.

J.-J. L.F.

■

Le centre d'amélioration du voisinage

Le centre d'amélioration du voisinage nord de Saint-Boniface invite les résidents de Saint-Boniface vivant au nord du boulevard Provencher, au sud du chemin de fer CN, à l'ouest de la rivière Seine, à l'est de la rue Saint-Jean-Baptiste, à élire des représentants au comité d'amélioration du voisinage du Nord de Saint-Boniface. La réunion aura lieu le 26 avril à 7h30 du soir, au 212 de la rue Dumoulin.

Le but du comité sera d'établir avec l'aide du personnel du programme d'amélioration du voisinage des priorités et de développer les projets du voisinage basés sur les intérêts et les suggestions des résidents. Ceux-ci incluent de tels problèmes que l'habitation, l'équipement récréatif, les services sociaux, l'industrie, les transports, et les services municipaux.

Si vous voulez présenter ou nommer un autre résident comme candidat, téléphonez au numéro 233-4649 ou soumettez un billet à notre bureau, 212 rue Dumoulin avant mardi, le 19 avril. 1977.

(Communiqué)

THE-BAZAR

Le foyer Saint-Vincent organise un thé-bazar qui aura lieu le samedi 30 avril de 1h30 à 5h00 p.m., au 200, de la rue Horace, à Saint-Boniface. Il y aura tirage au sort, vente d'objets, etc. Tous sont invités.



CBWFT RECHERCHE UN(E) PUBLICISTE

LE CANDIDAT DEVRAIT POSSÉDER:

- une bonne maîtrise du français et de l'anglais écrit et parlé
- le sens des responsabilités
- faire preuve d'initiative
- la connaissance de la dactylo

TÂCHES:

- Rédaction de textes publicitaires
- Relations avec le public
- Mise à l'horaire quotidien de l'auto-publicité
- Autres tâches connexes

Les demandes devront parvenir au plus tard le 28 avril à:

Monsieur L. Paul Dumaine,
Directeur de la station - CBWFT
Radio-Canada
541, avenue Portage
C.P. 160
Winnipeg, Manitoba

Téléphone: 774-2541, poste 260

LE THÉÂTRE FRANÇAIS D'EDMONTON

EST À LA RECHERCHE D'UN

Directeur artistique

qui pourrait entrer en fonction le 1er juillet 1977

FONCTIONS:

Administration, mise en scène et animation à temps complet.

SALAIRE:

À négocier.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 29 avril à l'adresse suivante:

8406-91e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 4G9 (403)469-0829

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

On demande un(e) secrétaire de direction pour un Foyer de 68 lits, situé à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Cette personne aurait la responsabilité de s'occuper de la correspondance, de préparer des réunions, de rédiger les procès-berbaux, de classer des documents, etc., de dactylographier et de remplir d'autres fonctions cléricales pour l'administration.

Le(a) candidat(e) doit pouvoir parler, écrire et lire couramment les deux langues officielles, taper 60 mots à la minute, se servir du dictaphone. La sténographie lui serait un avantage. Cette personne doit être diplomate et doit avoir du tact pour recevoir le public.

Le salaire sera accordé d'après l'expérience et les qualifications.

Prière d'adresser vos offres de services à:

L'Administrateur
Foyer Notre-Dame Inc.
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba

Tél.: 248-2092

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE

DÉSIRE POUR SEPTEMBRE 1977 UN

DIRECTEUR

POUR
L'ÉCOLE SAINT-NORBERT
SAINT-NORBERT, MANITOBA

Cette école aura en septembre une population écolière d'environ 750 étudiants des niveaux Maternelle à 12e année avec un personnel de 42 professeurs et deux directeurs adjoints à plein temps. Les candidats intéressés devront soumettre leur curriculum vitae avec toute autre information pertinente le ou avant le 27 avril au:

Directeur général
C.P. 160
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

8239 - **Commis de bureau** - Salaire à négocier. Dactylo 40 à 45 mots-minute. Doit fournir sa propre voiture. Emploi à mi-temps, les après-midi seulement. Fonctions telles que requises.

8233 - **Chauffeur de camion.** $200.00 par semaine. Six mois d'expérience minimum. Permis de conduire 1ère classe. Livraison dans la ville.

8240 - **Conducteur de niveleuse.** Salaire à négocier. Expérience requise. On doit conduire une niveleuse 12 ou 14 E dans la construction de voies publiques.

8242 - **Régleur conducteur de machines outils.** Salaire: $6.80 de l'heure. Doit être certifié au Manitoba et au niveau de compagnon. On demande un résumé.

8241 - **Commis boucher.** Salaire: $4.00 de l'heure. Emploi permanent. Expérience requise. Jours de congé les lundis et mardis.

LA DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

INVITE DES CANDIDATURES AUX POSTES SUIVANTS:

DIRECTEUR(TRICE)

Ecole élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes.
Maternelle à VI. 180 élèves, 8 professeurs.

PROFESSEURS

Notre-Dame élémentaire. Un, mi-temps, grade II.
Un, grade VI.

Complexe scolaire de Saint-Claude.
Un, mi-temps, maternelle.
Un professeur de ressources
Un, classe spéciale.
Un français IX à XII.

Dandurand élémentaire (Haywood).
Un, I - II combinés (12 élèves).

Ecole française de Saint-Léon.
Directeur(trice).
Grades VII et VIII combinés (19 élèves).
Un, I - II combinés (14 élèves).
Un, III - IV combinés (17 élèves).
Un, V - VI combinés (15 élèves).

Institut collégial de Somerset.
Un, VII - IX French et anglais.

Institut collégial de Notre-Dame.
Un, mi-temps, français.

Toutes les formules d'offres de service doivent être adressées au:

Directeur Général
Division scolaire La Montagne
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0

Tél.: 248-2228 ou (Rés.) 744-2083

à vendre

VENTE PRIVÉE À ST-NORBERT - Bungalow, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, soubassement fini avec chambre supplémentaire. Grand lot 60 x 165. Garage. Composer 269-3179.
3-741-5 C

A VENDRE - Voiture "Ventura II" - 307 - Automatique. Nouveaux pneus, radio. Composer 233-5594 ou 233-6869.
2-731-JNO

À VENDRE - Près école Taché. Maison de 3 chambres à coucher avec logis de 1 chambre à coucher. Nouvellement décorée. Garage. $37,800. Pas d'agent. Composer 247-3825 ou 233-3221.
2-724-JNO

VENTE PRIVEE - PARC WINDSOR - Maison de 3 chambres à coucher, soubassement fini avec chambre supplémentaire. Garage: 18 x 22. Près églises, écoles et autobus. Pas d'agent S.V.P. Composer 253-0237.
3-736-3 C

A VENDRE - Maison-roulotte "EEE" 1972. 16 pieds, couche 6. En très bon état. Chaufferette au gaz, réfrigérateur, poêle, pneu de rechange et enjoliveur. Prix $2,800. Composer 1-883-2381 St-Adolphe.
2-730-JNO

À VENDRE - La Broquerie, rue principale. Maison 3 chambres à coucher. Salle à toutes fins. Garage attenant. Grand lot 80 x 200. Composer 422-8106 Ste-Anne, Man.
2-729-JNO

A VENDRE - LA BROQUERIE - Maison-roulotte 1976 - 14' x 72' - 3 chambres à coucher - Avec ou sans lot 100 x 130. Composer 1-424-5529.
3-738-3 C

A VENDRE - Automobile Renault 12 - 1974 - 27,000 milles. En très bon état. Radio AM-FM avec cassette. Doit être vendue immédiatement, propriétaire devant quitter la ville. Composer 247-9124 après 6 heures.
46-680-JNO

A VENDRE - Deux lots avec beaux arbres, dans village de Ste-Anne, près Centre Culturel. Composer 1-257-5502.
3-740-3 C

À VENDRE - ÎLE-DES-CHÊNES - Lot 105 x 206 dans le village d'Ile-des-Chênes. Composer 1-878-2889.
2-722-3 C

à louer

A LOUER - 1er mai. Appartement, 3 pièces, semi-meublé, sous-sol. $135.00. Composer 247-8530.
3-742-3 C

A LOUER - Rue Aulneau - Appartement de 3 pièces. Entrée et salles de bains privées. Complètement rénové. Idéal pour personnes d'âge moyen. Composer 233-7774.
3-739-JN0

A LOUER - Chambre meublée. Entrée et salle de bains privées. Bonnes références requises. Composer .334-3631 ou 233-6697.
3-737-JN0

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 ou 253-4539.
26-521-JNO

A LOUER - Enfield Crescent. Logis de 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. Entrée et salle de bains privées. Stationnement gratuit. Libre le 1er mai. Composer 247-3190.
1-720-JNO

A LOUER - Rue Aulneau - Logis de 1 chambre à coucher complètement privé et meublé. Facilités de lavage. Pas de stationnement. Composer 247-6138 après 6 heures.
3-727-3 C

MANITOBA - QUÉBEC... (suite)

des échanges de matériel didactique. Il est même question de jumelage de divisions scolaires ou d'écoles. Des échanges de ressources universitaires en recherche et en enseignemnt sont aussi prévus.

Le Premier Ministre et le ministre québécois ont aussi convenu de stimuler la coopération entre le Manitoba et le Québec dans le domaine culturel. Cela se traduirait par des échanges d'artistes ou de troupes, la systématisation des méthodes de diffusion de publications, de bandes magnétiques et de programmes d'ordinateurs.

Ces échanges seront coordonnés par un représentant de chacune des deux provinces qui verront à paver la voie vers une entente formelle entre les deux provinces, entente qui pourrait prendre la forme d'une entente-cadre.

A l'heure où, tout à coup, de tous côtés, on semble découvrir les minorités francophones, cela est intéressant. ■

on demande

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 257-5691 le soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

Assureurs



VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris - Téléphone: 943-5408 - Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN, A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145 247-9550
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION ATA
Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits



430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256 4321

COURS DE FRANÇAIS

Diplômé universitaire français donne cours de français (conversation ou grammaire) s'adresser au journal (247-4823) et demander le numéro 5004.

Ferblantiers



LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Rendez-vous Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien
Roland-E. Bohémier, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina Téléphone: 475-1506

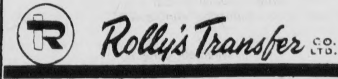
Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.



85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud Tél.: 256-5869

LA  NOUS INFORME

SESSION SUR LES MASS MEDIA au Collège universitaire de Saint-Boniface

* * *

Session intensive du 29 avril au 1er mai 1977
sous la direction du comité de
l'Office des Communications sociales.

* * *

Session de formation d'animateurs
pour toutes personnes intéressées à faire
de l'animation en mass media.

PERSONNES RESSOURCES: ROGER BLAIS
producteur-réalisateur, consultant et animateur de
l'Office national du Film et
ROLAND MARCOUX
spécialiste en leadership.

INSCRIPTION — DATE LIMITE LE 27 AVRIL 1977

Pour tous renseignements, frais des cours, formules d'inscription
s'adresser à:

Maria Prenovault, s.n.j.m.
Office des Communications Sociales
622, rue Taché
Saint-Boniface, Man. R2H 2B4

Téléphone: 247-9851 poste 55

LA FEMME DANS LA COMMUNAUTÉ
Attention! Attention!

Il ne vous reste que très peu de temps pour vous inscrire à la journée de rencontres, samedi le 23 avril de 10h le matin à 4h de l'après-midi à la salle du 100 Nons.

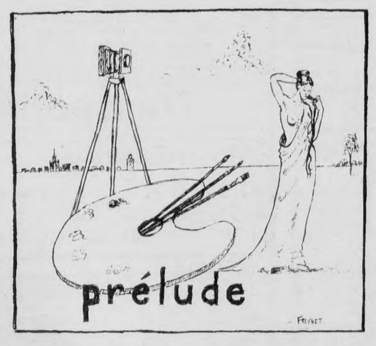
La journée débutera par des témoignages de femmes impliquées dans l'économie, dans l'éducation scolaire, dans le bénévolat et le groupe Al-Anon. Elle se poursuivra dans l'après-midi par des discussions en ateliers avec animatrices.

N'attendez pas à la dernière minute!

La journée est entièrement gratuite (vin et fromage inclus) et promet d'être très enrichissante pour toutes celles qui y participeront.

Ne soyez pas parmi celles qui l'auront manquée!

Appelez 233-4915, sans tarder.



"PRÉLUDE". — Les peintures et dessins de Robert Freynet et les photographies de Charles Lavack seront exposés au Centre culturel franco-manitobain, au 340, boulevard Provencher, à Saint-Boniface, du 21 au 30 avril. Vernissage, le 21 avril à 20 heures.

L'ACTUALITÉ POLITIQUE
Troisième conférence

La Société Franco-Manitobaine
vous invite à sa troisième conférence
sur l'actualité politique.

INVITÉ: Monsieur Claude Wagner
Député de Saint-Hyacinthe

SUJET: "Le Canada à l'heure des minorités"

DATE: Le mercredi 27 avril

HEURE ET LIEU: à 20h en la salle Pauline-Boutal du
Centre Culturel Franco-Manitobain
340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

On ne peut ignorer les vues d'un parti politique
de l'Opposition.

Entrée: $5.00

RÉUNION ANNUELLE

DU
COMITÉ RÉGIONAL DE
LA S.F.M. DE
SAINT-VITAL

mercredi le 4 mai à 20h00

Salle Saint-Eugène
Chemin Sainte-Marie

La soirée se terminera par un vin et fromage.

BIENVENUE À TOUS

JEUNE FERMIER
Voyage, gagne, apprends

Une occasion unique t'est offerte d'aller en France
cet été dans le cadre d'un programme
d'échange agricole coordonné par la
Société franco-manitobaine.
Il faut avoir au moins 18 ans.
Renseignements:
Gilbert (à frais virés) au
233-4915

FINALEMENT!

UN "LOCAL" POUR VOUS
JEUNES TRAVAILLEURS, UNIVERSITAIRES
au
Centre communautaire
du Précieux-Sang
200, rue Kenny
le 28 avril, de 8h30 à 12h00